

FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI du Groupe des Nations-Unies pour le Développement (FRH GNUM/UNDG HRF)

DOCUMENT DE PROGRAMME¹

¹ Le terme “programme” est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s): FAO	Domaine Prioritaire/Secteur : Agriculture, filière laitière
Directeur du Programme: Représentant de la FAO, Haïti Nom: M. Ari Toubou Ibrahim, Adresse: Angle Rues Armand Holly & Debussy 16, Port-au-Prince Téléphone: +509 34 02 06 11/ 38 62 14 61 Courriel: FAO-HT@fao.org	Ministère ou autre entité nationale: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) Nom: Adresse: Téléphone: Courriel:
N° du Programme: CN 000373 et UNJP/HAI/102/HRF	Durée du Programme: 3 ans Date de démarrage estimée: 1er Septembre 2011
Nom du Programme: Projet de Développement de la Production et de la Transformation du Lait en Haïti	Lieu(x) couvert(s) par le Programme: Programme national
Description du Programme: <i>Phrase indiquant la problématique abordée, y compris les populations visées</i> Alors que les importations de lait et produits laitiers en Haïti sont estimées à une valeur de EU \$50 million par an, le lait produit par les petits producteurs ruraux est particulièrement sous-employé et parfois même perdu en raison d'un manque de débouché régulier. Dans les zones où existe une petite laiterie, les petits producteurs possédant 2 ou 3 vaches tirent un revenu significatif de la vente de lait, tout en contribuant au bien-être familial. Le projet vise à améliorer l'économie familiale des petits producteurs de lait dans le pays.	Coût total du Programme: 18 millions de dollars des Etats Unis UNDG HRF: 17 millions de dollars des Etats Unis (17.000.000 USD) Contribution du Gouvernement: 1million dollars des Etats Unis (en nature) Autres: TOTAL: EU \$18.000.000
Objectifs de Reconstruction Nationale et Objectifs Immédiats: L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de vie des petits paysans tout en respectant l'environnement et d'appuyer le développement de toute la filière laitière en Haïti. Les objectifs immédiats sont : 1. Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers. 2. Renforcer un réseau d'entreprises de transformation du lait offrant un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles familiales. 3. Augmenter la productivité et la production laitière. 4. Contribuer à la structuration du secteur élevage, au renforcement des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait et à l'établissement d'alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière. 5. Favoriser la consommation des produits laitiers par les écoliers haïtiens et la population en général.	
Résultats clés	Activités clés
1. Jusqu'à 30 laiteries et centres de services établis	- Contrats avec fournisseurs de service nationaux - Etudes de faisabilité des zones, choix des sites d'installation, plan d'entreprise, etc. - Construction et équipement des locaux - Mise en fonctionnement des laiteries
2. 450,000 litres de lait aromatisé sont distribués à 30,000 écoliers a raison de 10 oz en équivalent lait 3 fois par semaine pendant trois années scolaires.	- programme de lait et des produits laitiers dans les cantines scolaires
3. 150 personnes recrutées comme employés des laiteries établies.	- Recrutement aux niveaux des laiteries - Séances de formation du personnel
4. Formation des personnes impliquées dans la filière laitière au modèle proposé.	
4.1. 3000 éleveurs/producteurs formés sur les techniques améliorées de la production laitière.	- Cultures fourragères et arbres fourragers. Conservation des plantes légumineuses, fabrication des blocs multi nutritionnels, - Hygiène du lait - Hachage pour plantes ligneuses, - Contrôle de la reproduction des bovins.
4.2. 500 cadres spécialistes de l'industrie formés comme formateurs.	- Formation sur toute la chaîne de valeur (de la vache à la consommation).

4.3. 100 membres des comités de gestions des 30 associations formés sur le renforcement, l'organisation et la gestion d'entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection - Formation - Voyages d'études dans la région et au niveau international.
4.4. Un centre national de formation renforcé et fonctionnel.	- Renforcement du Centre National pour la formation laitière et élaboration de manuel technique pour l'utilisation du modèle « centre de service/laiterie ».
5. Gestion et mise en œuvre du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du Comité de Pilotage national et de comités de pilotage régionaux - Constitution de l'Unité de Coordination de l'exécution du projet - Mise en place de l'équipe nationale de mise en œuvre du projet au sein du Ministère de l'Agriculture, avec la participation d'un Conseiller Technique Principal (international) et d'un Chargé des opérations. - Mobilisation du Groupe de travail thématique déjà existant comme instance consultative et de conseil - Mise en place de trois phases du programme: préparation, mise en œuvre et consolidation et phase de stratégie de sortie.
Montant Total Approuvé: \$ _____	

	<i>Signature</i>	<i>Date</i>	<i>Nom/Titre</i>
Au nom de:	_____	_____	_____
Autorité nationale	_____	_____	_____
Organisation des NU bénéficiaire²	_____	_____	_____
Coordinateur Résident des NU	_____	_____	_____

² EN cas de Programme Conjoint ajouter des lignes pour chaque agence supplémentaire

1. ANALYSE DE LA SITUATION ET CONTEXTE

Le secteur agricole joue un rôle clef dans la sécurité alimentaire, le redressement économique et la stabilité sociale d'Haïti. Ceci implique l'urgente nécessité d'apporter au secteur agricole tout le soutien nécessaire, tant sur le court terme, au travers d'interventions d'urgence qui permettront de répondre aux besoins alimentaires immédiats, qu'à moyen et à plus long terme afin de relancer, moderniser et redynamiser un secteur agricole essentiel à l'économie et à l'équilibre social du pays. Dans les documents officiels, notamment le Document de stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DSNCRP), le Plan d' Action pour la Réhabilitation et le Développement d'Haïti et le Plan National d' Investissement Agricole, le Gouvernement a fait du secteur rural le premier pilier de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans le pays.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) a pour mission de formuler, d'appliquer, d'orienter et de faire respecter la politique du gouvernement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, des ressources naturelles et du développement rural. En 2010, le MARNDR a finalisé une politique d'état de relance d'Agricole et Développement Rural pour la période 2010-2025. Cette politique a pour objectifs d'augmenter la productivité et la compétitivité agricole dans l'offre alimentaire nationale, d'accroître le revenu des exploitants agricoles, d'intensifier l'entrée de devises dans le pays et de réduire la vulnérabilité des populations aux désastres naturels.

Cette politique met en avant la contribution de l'élevage notamment de la filière laitière au service de la sécurité alimentaire et de la génération de revenus. Elle est traduite dans le moyen terme en un Plan National d'Investissement Agricole 2010-2015.

Le MARNDR a établi un Programme National de Développement de la Production et de Transformation du Lait en Haïti pour la période 2009-2013 dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des petits paysans tout en veillant à la protection de l'environnement. Ce programme national vise à reconquérir la majeure partie du marché intérieur des produits laitiers en renforçant un réseau d'entreprises de transformation du lait, offrant ainsi un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles. Le cheptel bovin national a un effectif suffisant pour produire assez de lait pour reconquérir une part importante du marché actuellement couvert par les importations. Pour ce faire des efforts seront consentis tout au long de cette filière. En se basant sur une production moyenne d'environ 1 gallon (3-4 litres)/vache/jour sur une période de 5 à 6 mois pour les 270,000 vaches laitières, le potentiel de la production de lait est de 145,000 tonnes.

En Avril 2011, le MARNDR a sollicité la Représentation de la FAO pour l'accompagner dans la finalisation d'un document de financement de son Programme de Développement et de la Transformation de Lait en Haïti dont une fiche définissait déjà les choix et options, et la mise en œuvre du dit programme. Cette fiche de projet avait été présentée et approuvée par la Commission Intérimaire pour la Reconstruction de Haïti (CIRH) pour un financement sur le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH) moyennant l'engagement d'une entité partenaire. Les Nations Unies s'y sont engagées à travers la FAO qui avait déjà été approchée par le Ministère de l'Agriculture en raison de sa qualité d'agence spécialisée des Nations Unies dans le domaine. Une équipe multidisciplinaire³ intégrant un consultant

³ Les membres de l'équipe comprenaient M. F. Anglade, Consultant National, M. N. Rihani, Spécialiste en production animale, Mme. P Jume, Spécialiste en organisations laitières et des PME, M. JC Lambert, Spécialiste en développement de la

national désigné par le Gouvernement, travaillant en étroite collaboration avec les responsables techniques et décideurs du MARNDR a formulé le document de projet finalisé sur place en Haïti.

Le secteur Agriculture constitue le premier secteur économique en terme de contribution à la création de la richesse nationale en Haïti. Selon le recensement général de l'Agriculture conduit par le MARNDR et la FAO en 2008/2009 il existe plus d'un million de petites exploitations agricoles en Haïti.

L'élevage fait en général partie intégrante de l'éventail d'activités des exploitations agricoles familiales, générant des revenus notamment pendant les périodes de soudure. Le rôle de l'élevage comme système d'épargne est de notoriété. Plus de 90 pourcent de la production nationale provient de petites exploitations agricoles. Cette production ne peut paradoxalement pas satisfaire la demande nationale marchande en produits laitiers, en œufs et en viande de volaille.

Le déficit en lait est compensé par l'importation annuelle de quelques 90 000 tonnes métriques en équivalent lait de produits laitiers pour une valeur d'environ 50 millions de dollars américains. (Référence: MARNDR, mai 2011).

Le développement de l'élevage fait face à de nombreuses contraintes comme l'accès difficile aux marchés, la faible disponibilité en fourrages, en intrants zootechniques, soins vétérinaires, en infrastructures d'abreuvement ainsi que l'accès limité aux crédits et aux connaissances techniques qui permettraient d'améliorer sa productivité.

Il faut également noter la forte concurrence des produits importés sur un marché entièrement libéralisé. Les aliments concentrés importés souvent de la République Dominicaine à des couts prohibitifs compliquent d'avantage la situation.

Le mauvais fonctionnement des services vétérinaires du aux ressources humaines limitées et a l'insuffisance de moyens matériels et financiers ne permet pas au MARNDR de répondre efficacement aux besoins de lutte contre les maladies animales enzootiques comme la peste porcine classique, la maladie de Newcastle ou encore les zoonoses comme la rage et le charbon bactérien qui limitent drastiquement la rentabilité et les revenus de l'élevage.

Il importe cependant de souligner que, dans ce contexte difficile, certaines initiatives ont été couronnées de succès et peuvent inspirer et servir de modèles pour des interventions dans d'autres sous-secteurs de l'élevage. C'est le cas de l'initiative « Lèt Agogo⁴ » de l'ONG haïtienne Veterimed, qui a permis aux producteurs de lait de mettre sur le marché leur production par le biais d'un réseau de petites laiteries, qui collecte, achète et transforme rapidement le lait en produits conditionnés ou transformés nécessitant peu ou pas de réfrigération.

Les laiteries du Réseau « Lèt Agogo », sont régies par un cahier des charges (ou référentiel) spécifique définissant les obligations des acteurs (éleveurs, micro-laiteries, transporteurs, distributeurs des produits laitiers, intervenants privés de la filière...). "Lèt Agogo" constitue un « label » de garantie de bonne pratique agricole et d'élevage dans la production laitière.

Le label Lèt Agogo est mis gratuitement à la disposition des acteurs organisés qui peuvent prouver qu'ils sont à même de l'utiliser dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des

filrière laitière, M. A. Bennett, Fonctionnaire FAO et Chef de la mission.

⁴ Littéralement <lait en abondance>

petits paysans producteurs de lait.

Le réseau «Lèt Agogo» dispose actuellement de laiteries à travers le pays dont 13 sont en fonctionnement et 14 autres sont en chantier et/ou prêtes à entrer en fonction d'ici la fin de l'année 2011. Quatre vingt pourcent (80%) du lait traité est stérilisé et transporté dans des bouteilles en verre ne nécessitant pas de réfrigération, 18% est transformé en yaourt, 1,5 % est pasteurisé puis conditionné en sachets et 0,5% est transformé en fromage de type cheddar et/ou edam.

Ce développement de la filière laitière en Haïti a favorisé l'émergence de plus d'une dizaine d'associations de producteurs de lait dans divers bassins de production. Ces associations se sont formellement regroupées en 2007 et ont créé la Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens-FENAPWOLA, avec qui le Ministère de l'Agriculture a conclu un protocole d'accord.

Dans le cadre du Plan National d'Investissement Agricole (2010-2015), l'extension du réseau des laiteries labélisées «Lèt Agogo» en partenariat avec la Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens - FENAPWOLA est la principale stratégie retenue par le gouvernement pour le renforcement des capacités de production et de transformation du lait dans le pays.

Filière laitière Haïtienne⁵:

L'élevage laitier est une activité importante en Haïti, parce qu'il remplit deux fonctions: ses revenus réguliers permettent aux agriculteurs de couvrir les dépenses courantes et les animaux constituent une épargne pour les éventuels imprévus. C'est un système traditionnel d'élevage (extensif ou à la corde dans les zones agricoles), pratiqué par la majorité des 800 000 familles rurales d'Haïti dans de très petites exploitations familiales. Il est à noter qu'il n'existe pas d'élevage intensif en Haïti. Le lait et les produits laitiers sont considérés par la majorité des haïtiens comme essentiels à l'alimentation. Ils sont largement consommés par toutes les couches de la population. Pourtant, leur niveau de consommation par personne reste inférieur aux recommandations de l'OMS. Dans les grandes zones de production de lait frais (Cap Haïtien, les Cayes, Léogane), le lait frais représente 30 à 45 % de la consommation des ménages, suivi par le lait concentré (évaporé) (30 %) et le lait en poudre (20 %). Ailleurs, notamment à Port-au-Prince, la consommation de lait frais local est négligeable car rarement disponible sur le marché.

Malgré la précarité de la production familiale, la production laitière nationale est aujourd'hui largement compétitive en termes de prix. Un litre de lait frais local coûte aux consommateurs deux à trois fois moins chers qu'un litre de lait reconstitué à partir de lait en poudre ou de lait concentré (évaporé).

⁵ Source : Plan National des Investissements

ETUDE DU PRIX DES PRODUITS LAITIERS IMPORTES DANS LES SUPERMARCHES DE PORT AU PRINCE.

Produits	Unité	Prix (USD)	Origine
Lait UHT	1 litre	2,5 - 3	USA/France
Lait en poudre	900g	11.8	Pays Bas
Lait concentré (évaporé)	354ml	2.8	Suisse
Yaourt			
Yoka	170g	1	Rep. Dom.
Labeneh	454g	6.3	USA
Danone	680g	6.6	France
Fromage			
Edam	171g	4.9	Pays Bas
Fromage Fondu	120g	1.7	France
Crème			
	226g	4.9	USA

Produits Locaux			
Let Agogo (stérilisé aromatisé)	296ml	0.4- 0.5	Haïti
Lèt Agogo Yaourt	280 ml	0.6 – 0.9	Haïti
Lèt Agogo fromage type Edam	171 g	3.30	Haïti
Lait cru Haïtien	1 litre	0.4	Marche locale

Ce tableau montre que les produits laitiers Haïtien sont nettement compétitifs par rapport aux produits laitiers d'importation et qu'une marge de profit importante est possible pour tous les produits laitiers qui seront fabriqués avec du lait national.

L'initiative «Let Agogo» est un réseau de producteurs et de transformateurs de lait mis en place à l'initiative de l'ONG Veterimed, avec pour objectif de rendre le produit plus compétitif et de contribuer à la recherche de débouché régulier pour le lait des petits producteurs tout en leur facilitant l'accès à une petite laiterie rurale pouvant transformer le lait en un produit sain et de longue conservation sans recours à l'électricité (énergie traditionnellement nécessaire pour une production de lait stérilisé). Cette initiative, établie déjà depuis presque 10 ans, représente un effort efficace pour rassembler le lait des producteurs. Elle a montré qu'elle peut être un outil efficace et précieux pour le développement de la production laitière en Haïti. Cette initiative se structure autour d'un réseau comprenant 13 mini-laiteries (artisanales) qui transforment le lait en conformité avec des normes de qualité, l'hygiène et l'organisation administrative. Ces normes sont protégées par une marque collective: «Lèt Agogo»; et seules les laiteries qui s'associent au système de production et d'organisation sont autorisés et habilités à l'utiliser. La production est de 9 308 bouteilles/jour ou 279 240 bouteilles/mois (30 jours de production) ou 1 675 440 bouteilles/an ou 494 254 litres/an (basé sur six mois de lactation). La moyenne de production par an/producteur est de 534 litres, à raison de 267 litres/an/animal (pour une moyenne de 2 animaux/agriculteur).

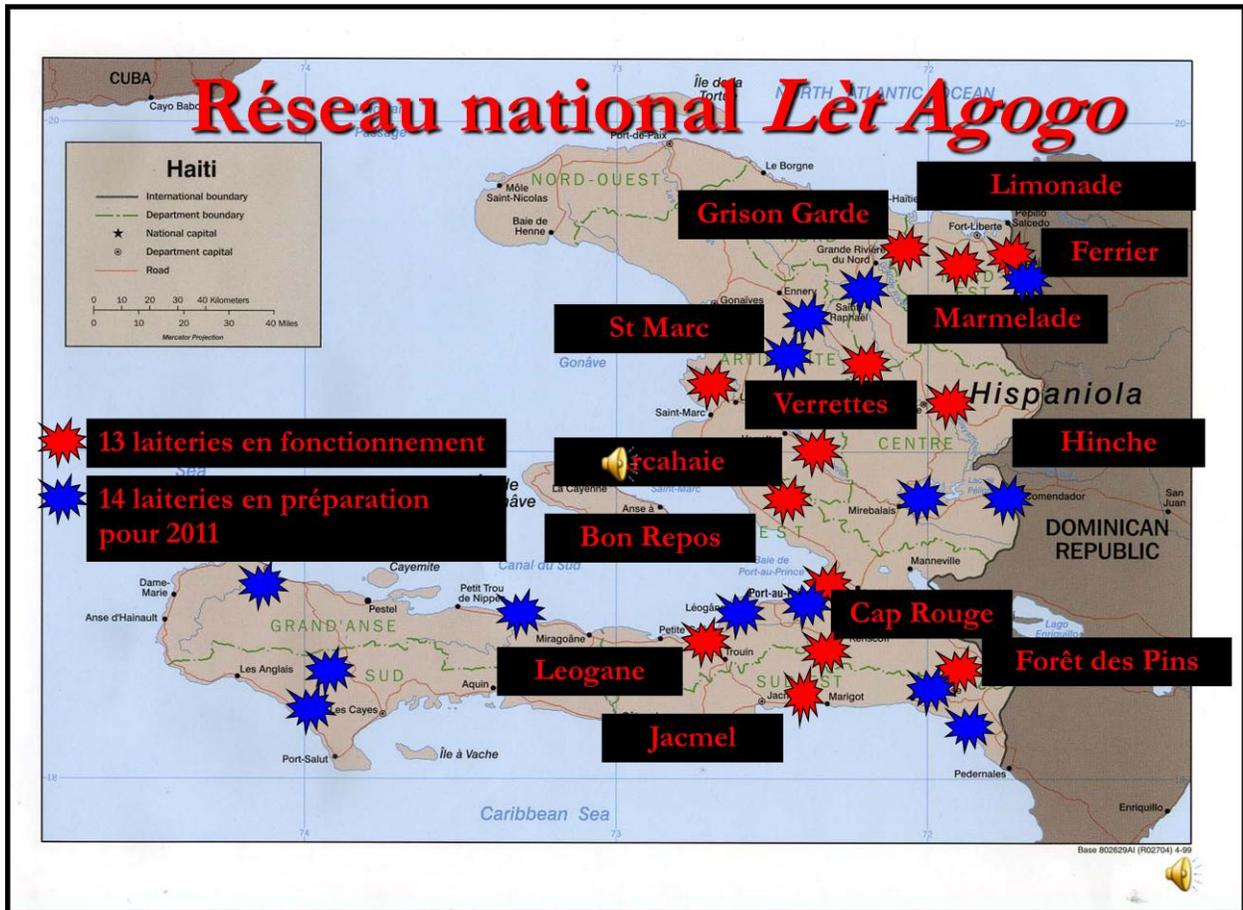
Le programme « lait à l'école »

L'une des actions stratégiques du Gouvernement Haïtien vise le renforcement de la production locale d'aliments ainsi que l'intégration entre l'aide alimentaire et la production locale. En partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et en appui au Programme National de Cantines Scolaires, l'un des objectifs du Gouvernement haïtien est d'augmenter l'achat local de plusieurs groupes d'aliments, pour adapter le menu des écoles aux aliments disponibles localement et étendre le programme "lait à l'École", grâce à l'achat du lait produit et transformé localement.

En juin 2010, le Brésil a fait un don de 2 millions de dollars EU pour appuyer le programme d'alimentation au niveau scolaire et stimuler la production locale agricole en Haïti. Le don brésilien a permis au Programme Alimentaire Mondial (PAM) de procéder à l'achat de près de 1 000 tonnes de farine de maïs produite localement et de 700 000 bouteilles de lait fournies aux enfants dans le cadre du programme d'alimentation scolaire, qui répond aux besoins de près de 1,1 million d'enfants dans tout le pays et qui est coordonné par le Programme National de Cantines Scolaires (PNCS). Ce fond permet à 17.700 enfants de 48 écoles situées dans 12 villes différentes de recevoir deux bouteilles de lait par semaine pendant 19 semaines. Étant donné le succès de cette initiative innovatrice fondée sur le Programme Brésilien d'Achat d'Aliments (PAA), le Brésil est en train d'élargir le Fonds Fiduciaire pour l'achat de lait en Haïti avec un apport qui permettra l'amélioration de la production et des laiteries existantes et l'achat de près de 80 pourcent de l'actuelle production du réseau Let Agogo pour une période de trois ans. Le présent programme sera donc mis en œuvre en concertation avec ce programme Brésilien.

La mission multidisciplinaire de la FAO (production laitière, transformation laitière, organisation des producteurs, renforcement des capacités institutionnelles) s'est efforcée d'analyser tous les aspects de la thématique traitée dans la requête du programme basée sur le modèle « Let Agogo » développé par Veterimed. Cette étude approfondie a permis de confirmer la valeur du modèle mis en place qui permet, pour la première fois, de recevoir du lait frais local transformé en une boisson lactée aromatisée (selon la tradition haïtienne) ne nécessitant pas de chaîne de réfrigération pour sa conservation, ainsi que de procéder à sa distribution auprès des écoles et des consommateurs en payant le lait directement aux producteurs. Environ 2 000 paysans éleveurs, regroupés au sein de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens (FENAPWOLA), bénéficient actuellement de ce projet.

Le programme proposé, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de développement de la production et de la transformation de lait en Haïti du Ministère de l'Agriculture, s'appuie sur le modèle de « Let Agogo » en le multipliant et en lui apportant toutes les améliorations possibles (après 10 années d'existence). Le programme va également conduire la structure laitière actuelle dans une nouvelle dimension en élargissant la gamme des produits laitiers offerts sur les marchés actifs urbains afin de réduire les achats de produits laitiers d'importation au profit des produits laitiers nationaux. Le programme renforcera surtout la structure de transformation et certains aspects de commercialisation de ce réseau en rendant opérationnels de véritables Centres de Service/Laiteries.



Chacune des laiteries soutenues par le projet (5 pour la première année, 15 la seconde année, 10 la troisième année; soit un total de 30 laiteries rurales) participera, dès sa mise en fonction, au programme des cantines scolaires en fournissant du lait stérilisé en bouteille. Un tel engagement permettra aux laiteries de répondre immédiatement à des commandes et d'être incluses dans le cycle commercial de la filière. Plus de 6 000 éleveurs auront à leur disposition un outil qui leur garantira la valorisation de leur lait dès le premier moment. De plus, de nouveaux créneaux commerciaux seront étudiés dès le démarrage du projet pour élargir le marché des produits laitiers et pouvoir ainsi toucher un plus grand public.

Les bénéficiaires directs du programme seront les éleveurs qui, à travers leur organisation, auront un accès au marché pour leur lait.

La stratégie d'intervention du projet prendra pour référence le projet «Let Agogo». La mission multidisciplinaire de la FAO a soutenu l'opportunité que présente un tel programme pour le développement de la filière laitière en Haïti. De plus, le programme des cantines scolaires assurera un débouché commercial immédiat et laiteries pourront ainsi passer rapidement à une phase commerciale et remplir une fonction de Centre de Service profitable.

2. JUSTIFICATION ET DEMARCHE DU PROGRAMME

En Haïti, la première fonction de la vache est de nourrir son veau. L'éleveur, qui a en général très peu de connaissance de la conduite d'un élevage laitier, ignore que la traite d'une vache laitière n'est pas préjudiciable au veau. Seuls les quelques éleveurs, qui ont été formés et disposent d'une petite laiterie de proximité pour écouler leur production, font la traite du bovin laitier. La production potentielle du lait local est estimée à 145 000 tonnes par an (Référence: MARNDR). Il faut cependant noter que la consommation locale atteint les 130 000 tonnes par an. Actuellement la production est seulement de 45 000 tonnes, ce qui entraîne une importation de lait de 85.000 tonnes, à un coût dépassant les 50 millions de dollar américains en 2010.

La démarche et la méthodologie adoptées sont basées sur:

1. Une approche filière, allant de la vache à la consommation.
2. Une sélection soigneuse et participative des partenaires et des collaborateurs pour la bonne gestion des outils mis en place par le projet.
3. Un lien direct avec le Plan National d'Investissement, en accord avec la politique du Gouvernement.
4. Des opportunités clés existant dans le sous-secteur lait Haïtien pour aider à surmonter les contraintes actuelles.

2.1 Problèmes identifiés

Les problèmes identifiés se trouvent à tous les niveaux de la filière (production, transformation et la commercialisation):

a. Production :

La production laitière Haïtienne rencontre par les problèmes suivants:

Au niveau de l'alimentation du bétail

- une forte variation saisonnière dans la disponibilité fourragère
- un manque de connaissance des techniques d'amélioration fourragères
- la difficulté de trouver des semences fourragères de qualité sur les marchés locaux
- une faible dimension des exploitations (limitant les possibilités de dédier une partie de la ressource foncière à des pâturages)
- un manque de sources d'abreuvement du bétail en qualité et quantité dans certaines régions du pays

Au niveau des techniques de conduite d'élevage

- un manque de connaissances sur certaines techniques de conduite d'élevage laitier
- des problèmes de consanguinité dus au manque de connaissance et de gestion du troupeau
- un accès limité aux services et agents vétérinaires qui affectent la santé des troupeaux
- des coûts élevés et des difficultés dans l'approvisionnement en produits vétérinaires
- une insécurité foncière (exploitation de terres dites de l'État ou de domaine privé sans contrat)
- un coût élevé de location des terrains, pour la mise en place de clôtures et la préparation des sols pour les pâturages améliorés.
- des éleveurs âgés dont la relève n'est pas assurée

b. Transformation

Le secteur de la transformation des produits issus de la filière lait est atteint par les problèmes suivants:

Au niveau des unités de transformation actuellement existantes

- des problèmes d'accès aux sources d'énergie qui empêchent la diversification des produits fabriqués
- De potentiels producteurs éparpillés et non organisés empêchant la création d'une économie d'échelle
- un contrôle de qualité très déficient à cause d'un manque de législation laitière ou d'inspection de la part du Gouvernement
- un approvisionnement difficile et très coûteux en emballages et autres intrants non fabriqués dans le pays
- un manque de personnel d'encadrement qualifié et de support technique des éleveurs/transformateurs
- peu de référentiels techniques adaptés aux conditions du pays en ce qui concerne la transformation artisanale

c. Commercialisation

La commercialisation des produits issus de la filière lait d'Haïti rencontre les problèmes suivants:

- Une offre mal organisée, qui ne permet pas aux consommateurs fidèles du lait local de s'approvisionner régulièrement
- une forte consommation de lait frais peu adapté aux conditions d'hygiène et de conservation du pays (la conservation du lait frais se fait avec risque). Chaque petit éleveur, dans certaines zones, transporte son produit et le vend sur le marché local ou communal. Cette situation oblige parfois les éleveurs vendeurs et les marchands de lait à se débarrasser des quantités invendues qui sont répandues sur le sol ou utilisées dans l'alimentation des porcs
- une importation de produits laitiers hautement subventionnés. Avec un revenu per capita estimé en moyenne à moins de 300 dollars américains par an et un taux de chômage variant entre 30 et 60 pourcent, le lait devient moins accessible à certaines couches de la population.
- un personnel technique formé par les Institutions Universitaires peu adapté à la problématique locale

En général tout au long de la filière laitière il existe, pour les éleveurs de bétail, les agents vétérinaires, les agronomes, et les employés et techniciens des laiteries, des besoins significatifs en formation et un appui de la part de cadres techniques. Les ingénieurs agronomes sont souvent formés sur une base non conforme à la réalité d'Haïti. De plus, l'offre de services d'accompagnement technique et de vulgarisation aux éleveurs est irrégulière à cause de l'insuffisance des financements des services d'extension rurale, du manque de vétérinaires et de l'absence de moyens logistiques.

2.2 Les opportunités existantes sont:

- l'existence d'un potentiel de production et d'un marché prêt à acheter des produits laitiers de qualité. Environ 50 pourcent des exploitations agricoles haïtiennes, particulièrement celles de petite et moyenne taille, se consacrent à l'élevage du bétail. Le potentiel de production de lait est estimé à 145 000 tonnes par an, tandis que 85 000 tonnes en sont importées chaque année, faisant du lait le deuxième produit d'importation du pays. En effet, les importations de lait ont atteint près de 50

millions de dollars américains par an. Dans les grandes régions productrices de lait (Cap Haïtien, Cayes, Léogane), la production locale représente 30 à 45 pourcent de la consommation des familles. Dans d'autres régions, notamment à Port-au-Prince, la consommation de lait local est négligeable car le produit n'est pas disponible.

- l'existence d'autres expériences qui ont fait preuve de la durabilité de l'activité.

3. OBJECTIFS DE RECONSTRUCTION NATIONALE ET OBJECTIFS IMMEDIATS

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de vie des petits éleveurs tout en respectant l'environnement, et de permettre le développement de toute la filière laitière en Haïti.

Les objectifs immédiats sont:

1. Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers,
2. Renforcer un réseau d'entreprises de transformation du lait offrant un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles familiales,
3. Augmenter la production et la productivité laitière,
4. Contribuer à la structuration sociale du secteur élevage en appuyant le renforcement des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait et d'alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière,
5. Favoriser la consommation des produits laitiers aux écoliers haïtiens.

Pour atteindre ces objectifs, le projet adoptera une approche filière (de la vache à la consommation) qui sera divisée en trois composantes liées aux défis identifiés:

Composante 1 - Production et productivité laitières

Composante 2 - Programme d'amélioration de la commercialisation

Composante 3 - Renforcement des capacités techniques nationales.

Composante 1 : Production et productivité laitières⁶.

1. *Elevage et amélioration génétique*
 - identification des animaux.
 - enregistrement des données de production en lait et en viande.
 - sélection et amélioration génétique.
2. *Gestion générale des troupeaux*
 - amélioration de l'alimentation du bétail par la production de fourrages.
 - abreuvement des animaux avec création de points d'eau et mise en défens des animaux
 - accès aux soins vétérinaires
 - amélioration de l'hygiène du lait et de la traite

Dans le cadre du protocole d'accord signé entre le Ministre de l'Agriculture et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens- FENAPWOLA le 16 août 2010 pour le développement de la filière laitière, le Ministère de l'agriculture avait pris comme engagement entre autres de :

⁶ Pour être mis en œuvre sous la supervision de la Direction de Production et Santé Animale et en relation avec le projet Brésilien sur la production laitière et le programme pour l'approvisionnement des écoles avec le lait Haïtien.

- réaliser au niveau de chaque zone de production avec les éleveurs, un processus d'identification des besoins de formation et de mettre des cadres techniques à la disposition des éleveurs pour réaliser des séances de formation en santé et production animale.
- fournir des cadres pour participer régulièrement aux réunions des regroupements d'éleveurs (GSB, organisations régionales de producteurs de lait) afin de les conseiller sur la vie associative et de leur fournir un appui à l'élevage (mise en place de parcelles fourragères, de points d'eau et de vaccination, déparasitage, conservation des sols, crédit, etc).

Ainsi donc, dans le cadre du présent projet, l'amélioration de la productivité se fera dans un premier temps par une amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement. L'amélioration de la disponibilité fourragère sera également importante. Cette composante d'appui à l'élevage prévoit la diffusion d'une série de techniques de production fourragère qui peuvent s'inscrire dans les pratiques culturelles actuelles. Plusieurs de ces techniques entrent d'ailleurs déjà dans la pratique de certaines exploitations.

Il est important de les vulgariser tout en y apportant des améliorations. Par exemple, le programme doit permettre la diffusion des techniques suivantes: la plantation d'arbres fourragers dans les clôtures et les délimitations de parcelles agricoles, la disposition d'arbustes fourragers dans les courbes de niveau des structures de protection des sols, la culture de légumineuses fourragères améliorées en lieu et place des jachères dans la rotation des cultures, la culture de fourrages améliorés plus productifs (herbe à éléphant, canne à sucre dans les espaces réservés aux animaux, associations légumineuses/graminées pour augmenter la qualité des rations administrées aux animaux). Il ne s'agira pas de tenter d'instaurer des pâturages sur de grandes surfaces, que ne possède d'ailleurs pas la grande majorité des exploitations, mais d'augmenter, malgré tout, la masse fourragère présente, tout en améliorant la qualité des fourrages disponibles.

La bonne gestion de la reproduction doit être réalisée en établissant une concordance entre les vêlages et la biomasse végétale disponible. Dans le domaine de l'amélioration génétique, le programme assistera dans le choix des taureaux d'insémination, dans les options pour réduire la consanguinité, la détection des chaleurs, le respect des périodes de tarissement et les décisions concernant le remplacement des vaches.

Une attention particulière portera sur la complémentation alimentaire pendant les phases critiques de gestation.

L'élément fondamental pour augmenter rapidement la production laitière est d'améliorer la nutrition animale et de surveiller leur abreuvement. Il existe de nombreuses techniques mises au point par la FAO dans plusieurs pays en voie de développement qui peuvent être présentées et adaptées au contexte dans les parcelles de démonstration des centres de service:

- Culture fourragère et arbres fourragers
- Technique de hachage pour les plantes ligneuses
- Conservation des plantes légumineuses
- Technique d'ensilage à la ferme
- Fabrication de blocs multi nutritionnels
- Utilisation des sous-produits agricoles et de l'industrie

Cet élément comprend également une aide aux éleveurs pour les soins et les traitements aux animaux. Il permettra notamment de fournir une aide pour acquérir des taureaux reproducteurs de race améliorée

afin d'accroître le potentiel laitier des vaches laitières, de financer l'aménagement de parcelles fourragères et de points d'abreuvements. Ce service mis à la disposition de chaque éleveur pourra être payé en partie sur un compte lait auprès de la laiterie.

Parmi les intrants envisagés il faut mentionner la fourniture de fil barbelé acheté par le projet et qui sera rétrocédé aux membres de l'association à un prix fort concurrentiel. La protection des cultures fourragères des animaux en divagation est en effet un élément important. La distribution de « kits » pour assurer la qualité et l'hygiène du lait est aussi prévue (3000 en tout).

3. *Organisation des groupements des producteurs et/ou des petites et moyennes entreprises.*

- renforcement du réseau national de petites laiteries locales.
- établissement d'un ensemble de services aux producteurs de lait « Centres de services ».
- établissement ou renforcement pour chacun des « Centres de Service » d'une association de producteurs de lait pour garantir que les bénéficiaires soient en premier lieu les producteurs de lait.
- renforcement de la réglementation nationale et de l'environnement légal et réglementaire auxquelles les entreprises laitières privées sont soumises y compris les standards sur la santé et salubrité des produits laitiers.
- attribution d'un rôle spécial pour les femmes à qui le projet facilitera l'accès à un bovin laitier.

Avant l'installation d'une laiterie et du «centre de service», un diagnostic et une évaluation technico-économique de la zone sélectionnée sera effectué par le MARNDR. La sélection du site sera alors validée par la coordination du projet. Cette évaluation permettra d'avoir pour chacune des 30 zones désignée une «photographie» précise de la situation actuelle et de son potentiel de développement ainsi que de la durabilité de progression après la clôture du programme.

Avant chaque mise en place de mini laiterie pour une zone préalablement définie, après une étude poussée et détaillée par un fournisseur de service national, le programme mettra en place une structure organisationnelle de l'association des producteurs de lait qui participera et contribuera à l'ensemble des activités de la filière laitière. Les activités spécifiques peuvent se résumer ainsi :

- Aménagement d'une salle de réunion à proximité de la laiterie,
- Etablissement des statuts de l'association des éleveurs.
- Mise en place d'un bulletin de liaison pour l'information régulière des producteurs de lait.
- Organisation d'événements pour stimuler la production laitière.
- Information pour une meilleure intégration des éleveurs dans les activités de transformation et de commercialisation du lait.

L'adhésion et la participation des petits éleveurs au Programme sont fondamentales au succès de l'intervention. Les bénéficiaires directs de ce Programme étant les petits éleveurs, il ne sera pas difficile d'obtenir leur participation, comme le démontre l'expérience «Let Agogo ». Dès le démarrage du Programme, un atelier aura lieu dans chaque zone sélectionnée avec tous les acteurs potentiels de la filière laitière afin de s'accorder sur les activités qui seront mises en place et les résultats escomptés.

Le « centre de service » est un ensemble fonctionnel entourant une laiterie. Il a pour rôle d'apporter une valeur ajoutée au lait en réduisant fortement le prix des intrants pour les fermes d'élevage et pour la nutrition animale, tout en agissant comme un centre de formation pratique sur une parcelle de terrain. Ces

trois pôles d'activité dans un même espace permettront aux éleveurs de mieux appréhender toutes les facettes du développement laitier.

Pendant les trois premiers mois du programme une étude de faisabilité sera réalisée par un prestataire de service, sous la supervision de l'équipe du projet, pour chacune des zones proposées par le Gouvernement pour installer les petites laiteries rurales et les centres des services. Cette étude se concentrera sur 5 zones choisies pour la première année et sera complétée ou actualisée chaque année pour les zones suivantes. Elle prendra en compte la production laitière actuelle, le potentiel de développement laitier ainsi qu'une étude de commercialisation locale de lait et produits laitiers dans les zones considérées.

Pour chaque zone de production laitière définie (jusqu'à 30 zones sur l'ensemble du territoire) une mini-laiterie sera installée avec un hangar pour le stockage des intrants, de la nourriture pour les animaux et des produits de soins vétérinaires. Les centres de services permettront de faire des achats groupés pendant les périodes les plus favorables (sous-produits de l'agro-industrie...etc.) et de redistribuer ces produits en temps voulu à un prix très compétitif qui pourra être payé sous forme de lait. De plus, une parcelle de la zone sélectionnée sera allouée pour des démonstrations de production fourragère et de techniques de conservation. L'ensemble de terrain mis à la disposition du programme sera d'au moins un hectare par zone (en une ou plusieurs parcelles).

Composante II : programme d'amélioration de la commercialisation.

1. Collecte et transformation:

- Apprentissage de technologies améliorées pour la production de divers produits laitiers de qualité tels que le yaourt, le beurre, le fromage et d'autres produits laitiers.
- Mise en place d'un contrôle de qualité tout au long de la chaîne (de la production à la commercialisation).
- Utilisation d'équipements simples, abordables et faciles à réparer.
- Formations sur le traitement du lait à la ferme pour établir des conditions hygiéniques de la traite (avec du matériel tels que des kits de traite).

2. la commercialisation:

- Amélioration de la qualité et la présentation des produits laitiers.
- Appui à la commercialisation de la production nationale mise aux normes et conditions des produits importés.
- Lancement d'une Campagne Nationale sur l'importance de la consommation des produits laitiers haïtiens. Cette activité cruciale pour le programme doit promouvoir la qualité du lait et des produits laitiers nationaux auprès des consommateurs. Une majorité d'Haïtiens considère que seuls les produits importés sont sains et de qualité hygiénique irréprochable.
- Mise en place d'une foire nationale pour exposer tous les produits issus de toutes les laiteries d'Haïti et institution du prix du meilleur transformateur et du meilleur produit.
- Appui au programme national de lait à l'école.
- Mise en place d'une stratégie de commercialisation des produits des laiteries mises en place par le projet.

Le présent programme prévoit aussi le renforcement des institutions nécessaires au développement de la filière lait. Ces institutions de recherche (publiques et privées) proposeront des solutions mises au point dans le cadre de travaux de recherche-développement pour ce qui touche l'approche filière, les techniques adaptées à la problématique nationale de la production, la transformation et la commercialisation de nouveaux produits laitiers .

La collecte sera organisée au niveau de chacune des 30 laiteries. Comme démontré par « Let Agogo », une petite laiterie installée dans une zone d'élevage sans lait peut recevoir en très peu de temps un minimum de 50 gallons de lait par jour. Dans un premier temps le programme suivra une approche d'urgence pour inciter les éleveurs de lait à traire les animaux (sans préjudice pour le veau) et à apporter le lait à la laiterie.

Dans un deuxième temps le programme se chargera de rendre le producteur plus professionnel dans le but de doubler sa production laitière par animal, simplement en améliorant l'alimentation du bétail avec les moyens existant dans sa ferme, lui permettant ainsi de doubler ses revenus.

6000 éleveurs et leurs familles verront leurs revenus augmenter considérablement pendant la période du programme. Ils bénéficieront d'un encadrement et seront intégrés dans une structure organisée, qui leur permettra un échange régulier avec les autres éleveurs de la région.

En partenariat avec le Ministère de la Santé Publique, une campagne nationale sera lancée pour promouvoir les bienfaits du lait haïtien. Les produits laitiers qui seront mis à la disposition des consommateurs seront de qualité certifiée par la Direction du Contrôle de la Qualité et de la Protection des Consommateurs du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le Programme appuiera le système d'autocontrôle de qualité du réseau et apportera un soutien en matériel et en formation aux cadres de la Direction du Contrôle de la Qualité pour les aider à établir une législation laitière Haïtienne en adéquation avec les conditions du pays, qui puisse définir une certification de la qualité des produits laitiers nationaux.

Toujours dans le domaine de la communication, la Direction du Programme produira régulièrement une lettre d'information destinée à tous les acteurs de la filière lait et surtout aux partenaires des 30 laiteries, afin que chacun puisse se sentir concerné par l'évolution du Programme et partager les succès comme les problèmes.

Les deux dernières années du projet, une Foire Nationale Laitière sera organisée afin de créer une émulation entre les éleveurs, les groupements d'éleveurs et les laiteries.

Composant III : Renforcement de la capacité technique nationale:

1. Programme de formation:

- formations professionnelles de courte durée pour les cadres du Ministère et autres intervenants de la filière lait.
- formation de l'équipe du projet sur la transformation du lait.
- formation pratique aux entrepreneurs laitiers.
- formation des éleveurs (dans leur région)
- Appui au Centre National de formation laitière.

La première activité sera de renforcer les outils de qualité déjà existants pour former tous les cadres nationaux qui travailleront dans les 30 laiteries rurales sélectionnées, et dans les institutions partenaires d'accompagnement (soit environ 300 cadres).

Le Centre National se situera dans la laiterie de Damien appartenant à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire de l'Université d'Etat d'Haïti située en banlieue de Port-au-Prince. Ce centre sera une Ecole Nationale de laiterie et devra posséder toute une panoplie de matériels pour pouvoir transformer le lait en une grande variété de produits laitiers. La formation couvrira essentiellement la technologie laitière mais également la gestion et le marketing, ce qui permettra aux cadres de pouvoir gérer la laiterie comme une entreprise et de développer une approche entrepreneuriale de leur laiterie. Le centre sera renforcé de manière à être équipé de:

- plusieurs salles disposant d'équipements adaptés pour faciliter la formation des adultes
- une unité de démonstration de transformation des produits laitiers/PME
- un laboratoire pour le control de qualité du lait et de ses dérivés
- une petite bibliothèque technique
- des outils pour les formations au niveau du terrain
- un bureau administratif

Pour former les cadres nécessaires (minimum de 5 techniciens par laiterie), les programmes de formation disponibles seront améliorés et augmentés. Les formations pratiques et théoriques (qui se réalisent actuellement dans les diverses laiteries du Réseau Lèt Agogo) seront appuyées et renforcées par le centre de formation laitier qui sera installé à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire, avec comme objectif de former les techniciens dans les domaines suivants:

- pasteurisation du lait (bain marie, utilisation de cuve à double paroi, méthode avec sachets plastiques).
- Stérilisation à l'autoclave en bouteille
- Fabrication de yaourts et autres laits fermentés
- Fabrication de fromages et des sous-produits de la fabrication (lactosérum)
- Fabrication de lait concentré et de fromage fondu
- Gestion de la laiterie, contrôle de l'hygiène des produits, régularité des fabrications
- Techniques de commercialisation du lait et des produits laitiers

2. Voyages d'étude à l'étranger (dans la région et au niveau international).

Après évaluation des besoins, une série de voyages d'études sera organisée afin de permettre un échange d'expérience en matière d'amélioration de la productivité ainsi que sur les méthodes de commercialisation. Ces voyages d'études permettront un véritable dialogue entre professionnels intervenant dans le même domaine et ayant rencontré des difficultés semblables. Ils seront effectués essentiellement dans la sous-région des Caraïbes.

4. RESULTATS ET ACTIVITES ATTENDUS:

Résultats

1. Etablissement de trente laiteries affiliées au réseau national avec des centres de service et d'appui adaptés aux besoins des producteurs de lait
2. Au moins 450,000 litres de lait distribués à 30,000 écoliers à raison de 10 oz en équivalent lait, 3 fois par semaine pendant trois années scolaires (sur la base de 5 laiteries mises en place la première année, 15 la deuxième année et 10 la troisième année et en comptant 1000 écoliers par laiterie).
3. Cent cinquante (150) personnes employées par les laiteries.
4. Formation de personnes impliquées dans la filière lait comme suit:
 - 4.1 *Au moins trois mille (3000) éleveurs/producteurs formés sur les techniques améliorées de la production laitière*
 - 4.2 *Trois cents (300) cadres spécialistes de l'industrie formés comme formateurs*
 - 4.3 *Cent membres (100) des comités des gestions des 30 associations formées sur les différents aspects de renforcement organisationnel et la gestion d'entreprises laitières*
5. Gestion efficace et mise en œuvre du projet
 - 5.1 *Mise en place d'un Comité de coordination du projet*
 - 5.2 *Mise en place d'une équipe de 5 experts (production laitière, transformation du lait, renforcement des capacités organisationnelles, gestion, commercialisation et marketing)*
 - 5.3 *Mise en place d'un comité de pilotage*

Activités clé

1. Une campagne nationale sera entreprise pour promouvoir le lait et les produits laitiers nationaux
2. Établissement d'un réseau de 30 nouvelles laiteries pour transformer le lait collecté et le transformer en produits laitiers variés.
3. Renforcement du centre laitier de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire pour le rendre une Ecole Nationale de laiterie pour former les cadres de l'industrie laitière.
4. Un centre de services aux producteurs sera établi dans chaque zone d'intervention. Une parcelle de démonstration des pratiques culturelles pour la production de fourrages sera établie.
5. Des méthodes d'amélioration de l'alimentation animale seront diffusées avec des techniques appropriées. Des compléments alimentaires produits localement seront proposés aux éleveurs.
6. Environ 750 éleveurs (25 autour de chaque laiterie) auront eu accès aux intrants nécessaires pour améliorer leurs parcelles fourragères et leurs accès à des points d'eau pour l'abreuvement des bétails.
7. Formation des cadres nationaux du Ministère et des Organisations Non Gouvernementales travaillant dans le domaine de l'élevage.
8. Considération spéciale: une harmonisation des messages à apporter dans le cadre de l'aide aux petits producteurs de lait est nécessaire. Particulièrement pour la nutrition animale, la santé animale et l'amélioration génétique, un même message pour l'ensemble du pays doit être présenté et préalablement testé auprès des éleveurs. Ceci suppose une formation de tous les agents de l'élevage qui sont et seront en contact avec les éleveurs afin de les aider dans l'objectif d'une plus grande production de lait par tête de bétail.

Leçons tirées d'expériences antérieures

Leçons tirées d'expériences antérieures et prises en compte dans la planification et dans la mise en œuvre du Programme

L'industrie laitière en Haïti est dans une première phase de développement. Dès 2002, plusieurs initiatives ont été entreprises et testées. Selon ces expériences, il existe un modèle que le gouvernement a choisi de favoriser : « Let Agogo », une marque-label créée sur l'initiative de l'ONG Veterimed.

En bref, le modèle est le suivant :

Le programme « Lèt Agogo » a pour objectif l'amélioration des conditions de vie des petits paysans producteurs, à travers des actions de structuration sociale du secteur laitier et l'augmentation des revenus des petits producteurs de lait. Ce programme est l'initiative de Veterimed, une ONG créée par des professionnels haïtiens.

Le programme « Lèt Agogo » a pris naissance dans le Nord du pays, particulièrement à Limonade. Le point de départ du projet a été la création d'un atelier de transformation du lait qui allait améliorer le prix du lait des producteurs grâce à la valeur ajoutée obtenue par la production de yaourt. La première unité établie dans la commune de Limonade en 2002 arrive à transformer jusqu'à 600 litres de lait par jour. Assurer la qualité des produits laitiers nationaux était essentiel pour arriver à acquérir la confiance du consommateur converti aux produits laitier importés. Un autre défi majeur a été le développement pour la mise au point d'une technologie appropriée aux difficiles conditions du pays, puisqu'il n'existe pas d'énergie électrique fiable. Une fois créées les conditions pour garantir un débouché régulier et rémunérateur du lait des petits producteurs, il est alors possible d'introduire des techniques pour l'augmentation de la production laitière.

Ce projet a eu un effet multiplicateur certain. En trois ans, une douzaine d'organisations paysannes ou de jeunes d'autres régions du pays se sont mobilisées pour créer leur propre petite laiterie rurale. Ce sont des groupes qui ont pris de grands risques financiers et ont reçu de Veterimed un appui technique. Aujourd'hui on peut parler d'un réseau National de laiteries de Lèt Agogo, qui sont les seules laiteries du pays à utiliser exclusivement du lait local. Les membres du réseau doivent respecter des obligations précises. Le premier engagement fait référence à la participation des petits paysans producteurs de lait comme associés dans l'entreprise, les autres engagements se référant à des règles de gestion et à des normes de fabrication. Etre membre du réseau procure de nombreux avantages dont notamment celui de la commercialisation du lait stérilisé dans les écoles du pays.

La création d'une petite laiterie rurale se justifie très largement pour traiter le lait local mais aussi par le fait qu'elle devient un outil au service du petit producteur de lait. Dans ce cas c'est une véritable alliance sociale et économique qui rassemble les petits producteurs de lait, les techniciens d'ONG nationales et des investisseurs d'associations communautaires. Le concept fondamental et la philosophie du réseau, c'est la participation active du petit producteur de lait au capital de ces entreprises qui leur permet d'avoir des revenus régulier à partir de la vente journalière du lait mais en plus de recevoir une grande partie des bénéfices de la valeur ajoutée produite par la transformation du lait en produits laitiers très demandés par les consommateurs comme le yaourt, le fromage ou le lait stérilisé.

Le programme proposé reposera sur le socle du modèle « Let Agogo » en cherchant à le rendre indépendant de l'achat du lait par le programme des cantines scolaires pour une garantie de durabilité.

Les nouvelles laiteries envisagées par le projet auront pour objectif de continuer à fabriquer du lait stérilisé en bouteille pour les cantines scolaires mais surtout (au moins 70 pourcent) du lait et des produits laitiers destinés aux consommateurs privés. Les produits les plus demandés sont le lait frais pasteurisé, le lait aromatisé stérilisé, les yaourts et les fromages à pâte pressée.

Parmi le personnel d'encadrement de chaque laiterie il y aura un responsable de la commercialisation qui sera chargé de la vente et de la prospection des clients.

La Division Technique de la FAO qui a plus de trente ans d'expérience dans l'installation de petites laiteries villageoises à raison de 4 à 5 par an dans de nombreux pays apportera son expérience pour trouver le matériel et les installations qui seront en adéquation avec les conditions difficiles du pays

Pertinence du Programme avec le Plan d'Action national d'investissement Agricole du gouvernement.

Le cheptel bovin national actuel est suffisant pour produire assez de lait pour reprendre une part importante du marché actuellement couvert par les importations, à condition que des efforts soient consentis tout au long de cette filière lait. C'est pourquoi le programme prévoit des actions au niveau de l'amélioration de la productivité, de la transformation, de la distribution et de la commercialisation. Dans un premier temps l'amélioration de la productivité se fera par une amélioration de l'alimentation (production et conservation de fourrages) et de l'abreuvement des troupeaux. La mise en place de nouvelles laiteries pour la transformation du lait, leur fonctionnement en réseau et la commercialisation du lait et de ses produits dérivés se fera dans le cadre de partenariats impliquant les producteurs, les ONG haïtiennes spécialisées dans le secteur, le secteur privé de la distribution, l'Etat et les universités du pays.

Faute de débouchés réguliers et rémunérateurs du lait, les producteurs éleveurs possédant 2 à 5 vaches à lait ont du mal à écouler leur production quand il n'y a pas de laiterie à proximité. Cette situation empêche les producteurs d'augmenter leur production et oblige ainsi le Gouvernement Haïtien à importer de plus en plus de lait et des produits laitiers.

Dans les secteurs où existe une petite laiterie rurale, tout le lait produit aux environs de la laiterie est collecté, transformé en lait stérilisé et distribué dans les écoles. Ce système a montré son efficacité depuis 10 années. Dans ces zones la production laitière progresse régulièrement. La démarche envisagée pour dynamiser la production laitière est de créer une filière laitière dynamique basée sur le modèle de Veterimed avec son label « Let Agogo » en l'améliorant et l'amplifiant sur 30 zones du pays, là où il y a une production laitière et un débouché pour le lait.

Ce programme de multiplication des petites et moyennes entreprises (PME) laitières visant à augmenter de façon significative la production laitière nationale entre dans le cadre du Plan National d'Investissement Agricole 2010-2015, ainsi que dans la stratégie de « production et développement des filières de l'élevage » (document de Mars 2011). L'objectif déclaré du gouvernement est d'atteindre le chiffre minimum de 150 laiteries dans les 5 à 10 prochaines années. Ce projet de création de 30 nouvelles laiteries dans les 3 prochaines années constitue actuellement la contribution la plus importante à cette composante du Plan d'investissement.

Déficits de financement pour les interventions proposées.

Malgré la priorité accordée au développement de la filière laitière et malgré l'appui obtenu pour l'installation de quelques laiteries dans le cadre d'autres projets, le pays ne dispose pas actuellement de ressources financières pour la mise en œuvre d'un programme de production et de transformation du lait à l'échelle souhaitée. Bien que le développement du secteur laitier se trouve dans le Plan d'investissement pour l'agriculture, il manque de financement pour la transformation du lait.

Le budget du programme couvre tous les aspects nécessaires en termes d'investissement, de formation, d'encadrement et de soutien logistique. La stratégie envisagée pour le budget est de donner le plus rapidement possible son autonomie financière à chacune des 30 laiteries installées par le programme. Un fonds de roulement pour chacune de ces entités sera créé et il augmentera rapidement avec l'augmentation de la collecte de lait. Ce fonds de roulement devra permettre aux producteurs de lait organisés en association de décider le financement d'une intervention imprévue.

Bénéficiaires principaux (incluez les détails relatifs au genre)

Les bénéficiaires principaux seront les ménages ruraux des petits producteurs de lait qui verront le revenu de la vente du lait plus que doubler pendant la période du projet. Avec des techniques simples et appropriées pour une meilleure alimentation animale, la production de lait peut facilement doubler par animal. Les autres bénéficiaires du projet seront les habitants des villes qui auront à leur disposition du lait et des produits laitiers à moindre coût par rapport aux produits d'importation. De nombreux groupes de producteurs de lait seront exclusivement formés de femmes possédant 2 ou 3 bovins laitiers. De plus parmi les groupes mixtes de producteurs déjà établis, plus de 60 pourcent sont des femmes qui manifestent un plus grand intérêt pour l'activité laitière.

Le Programme comporte une composante importante sur la participation féminine. Un minimum de 5 groupements spécifiquement féminins seront établis ou renforcés (la priorité sera donnée aux femmes victimes du tremblement de terre ayant la charge d'une famille) pour les aider à entrer dans le métier de l'élevage avec l'obtention d'une vache et un encadrement plus étroit et plus personnalisé afin de leur donner rapidement confiance en ce nouveau type d'activité.

Le programme n'envisage pas de prendre en compte l'assistance des laiteries déjà installées par Veterimed et le Ministère de l'Agriculture ni les éleveurs organisés autour de ces unités faisant partie du réseau « Let Agogo ». Ces laiteries de première génération de l'industrie laitière Haïtienne bénéficieront d'une autre assistance par l'intermédiaire d'un autre programme de la FAO et du gouvernement haïtien financé par le Brésil, qui sera lancé avant la fin de l'année 2011., Toutefois la mission de formulation du programme à noter lors des visites techniques dans les usines déjà installées et en discussion avec les éleveurs qu'un grand nombre d'améliorations peuvent être apportées à cette première génération de l'industrie laitière Haïtienne.

La centaine de cadres des laiteries actuellement en fonctionnement et les 1 700 producteurs de lait de ces usines bénéficieront des techniques mises au point par ledit programme. D'autres ONGs telles que CROSE (Coordination Régionale des Organisations du Sud Est), KORAL et FACN (Fédération des Caféières Natif), Mouvement Paysan Papaye et autres bénéficieront également des approches participatives du programme.

Les bénéficiaires du projet qui sont en priorité les petits producteurs de lait organisés en groupements ou en associations participeront à la gestion de la laiterie et à ce titre ils participeront à l'évolution et au développement du projet pendant son exécution et après la fin du projet. Dès le début du programme, pour chaque zone de production laitière, là où sera installée une mini laiterie, les organisations paysannes ou d'éleveurs seront mobilisées. Dans certains cas il sera créé une association de producteurs de lait. La communauté et les bénéficiaires se mobiliseront pour trouver ou acquérir le terrain nécessaire pour accueillir la laiterie, le Centre de service aux éleveurs et les parcelles de démonstration des cultures fourragères. Ces contributions leur permettront de gérer l'outil de transformation et de services comme une Petite entreprise indépendante qui devra générer des profits.

Le projet continuera d'utiliser une partie du lait collecté pour le transformer en lait stérilisé et le distribuer aux cantines scolaires pour les enfants qui sont particulièrement vulnérables. Il s'appliquera dans les zones d'élevage à faire participer en priorité les éleveurs qui n'ont que très peu d'animaux (une ou deux vaches) qui n'ont pas de terre en propriété et qui disposent d'une famille nombreuse.

Renforcement des capacités nationales, y compris la société civile

Le programme fournira au pays une école de technologie laitière afin de doter le pays de cadres pour l'industrie laitière qui sera rattachée à la Faculté d'Agronomie et Médecine Vétérinaire. Cette école servira de centre de référence pour toutes les laiteries nationales, qu'elles soient publiques ou privées. Le programme formera un ensemble de 300 cadres de l'industrie laitière Haïtienne d'un bon niveau de compétences pour leur permettre de pouvoir diriger, fabriquer, vendre et gérer une petite entreprise laitière.

En outre, l'implication étroite des cadres nationaux, au niveau central et décentralisé (départemental), dans la mise en œuvre du projet en collaboration avec les experts techniques de la FAO, renforcera leurs capacités techniques et opérationnelles, favorisant ainsi la création d'une équipe nationale qui pourra assurer le suivi du programme, une fois le projet terminé.

Suivi du Programme au-delà de la durée financée par le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti (FRH)

Le programme se poursuivra au-delà de la durée du présent projet car c'est un outil de développement qui sera mis en place et qui devrait se poursuivre en s'amplifiant dans l'optique d'atteindre l'autosuffisance en lait et produits laitiers à long terme.

En effet, les structures et entités du Ministère de l'Agriculture concernées et impliquées dans la mise en œuvre de ce projet commenceront à travailler dès le début sur un plan de désengagement de ce programme de financement, tout en recherchant d'autres stratégies financières afin d'assurer la durabilité et la reproduction des acquis. Le personnel (professionnels, techniciens, éleveurs) sera formé aux principes et techniques d'accompagnement et de développement de l'élevage. La large diffusion de ce savoir-faire au niveau des institutions et partenaires du secteur de l'élevage et de la filière lait, sera mise à profit pour étendre cette nouvelle forme de gestion de la filière aux régions non encore touchées.

Le programme met à la disposition du Gouvernement Haïtien un ensemble de moyens qui permettent de renforcer de manière significative en Haïti toute la filière laitière. Cette approche est matérialisée par l'achat du lait aux producteurs, l'usine laitière qui fabrique les produits laitiers, la commercialisation et la distribution de ces produits, le tout en apportant une valeur ajoutée à chaque maillon de la chaîne.

Le modèle sera garant d'une juste répartition des revenus provenant de la valeur ajoutée de la transformation du lait. Il appuiera le développement permanent de services divers aux petits paysans et le renforcement des organisations paysannes.

5. LE CADRE LOGIQUE

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif global : Amélioration des conditions de vie des femmes et hommes vivant dans les milieux ruraux tout en respectant l'environnement. Cet objectif sera également de permettre le développement de toute la filière laitière Réduire la facture d'importation de lait et produits laitiers par une augmentation de la collecte du lait national et de sa transformation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les statistiques d'importation de lait et de produits laitiers. - Les quantités de lait collectées par les usines du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports réguliers/périodiques du projet sur les conditions de vies des producteurs rurales. - Le Ministère du Commerce et de l'industrie fournira les données statistiques trimestrielles des importations de produits laitiers. - analyse de l'économie locale (au début en mis parcourt et à la fins du projet) - Les registres de réception du lait pour chaque laiterie permettront de suivre l'évolution de la collecte laitière. - les bulletins de paie des producteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Gouvernement et les collectivités territoriales continuent à manifester une volonté politique pour réussir ce programme. - Le pays connaît la stabilité politique. - Les communautés et les associations d'éleveurs s'approprient les résultats du programme. - Le Gouvernement formalise et légalise les outils et les cadres institutionnels mis en place par le programme.

<p>Objectifs immédiats 1: Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 90 pourcent du lait produit par les producteurs collecté, transformé, mis sur le marché et vendu. - La consommation des produits laitiers locaux augmentent de 50 pourcent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les statistiques du Ministère du Commerce. - Les rapports ponctuels d'avancement des consultants et des partenaires du projet. - Les cahiers de ventes des laiteries. - Les rapports d'indication de l'impact du programme. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un accent particulier est mis par le gouvernement sur la sensibilisation des consommateurs Haïtien sur l'importance de consommer le lait et les produits laitier Haïtien (Naturel, Bio, etc.), - Tous les bénéficiaires sont informés régulièrement par les organisations communautaires, impliqués et participent dans la mise en œuvre des activités. - L'appropriation des laiteries par les principaux bénéficiaires. - Les associations de producteurs participent au programme d'encadrement pendant la durée du programme.
<p>Résultat attendu 1.1: Trente (30) laiteries bien équipées techniquement en fonctionnement dans trente sections communales du pays.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de zones d'élevage sélectionnées pour faire partie du programme compte-tenu de la disponibilité du lait. - Nombres de laiteries construites et équipées par an: 5 pour la première année. 10 la deuxième année et 15 la troisième année. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation du potentiel de production laitier pour chacune des zones sélectionnées avec potentiel de commercialisation. - Procès-verbaux des réunions avec les bénéficiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - La sélection des zones est faite objectivement en donnant priorité aux zones où le lait n'est pas encore valorisé - Sélection des zones d'intervention faite en étroite collaboration avec les bénéficiaires
<p>Activités pour Résultat 1.1</p>			
<p>.1.1. Etude de faisabilité sur la production et la productivité des 30 zones envisagées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - zones sélectionnées comme les zones prioritaires pour abriter les laiteries, les centres d'achats et les parcelles fourragères. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des visites de terrain - Critères d'identification des zones prioritaires - Documents faisabilité 	
<p>.1.2. Élaboration et sélection conjointe avec tous les partenaires des critères de sélection des emplacements pour l'installation des 30 laiteries.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions avec les partenaires et les bénéficiaires pour sensibiliser et élaborer les critères de sélection des zones. - Résultats des diagnostics 	<ul style="list-style-type: none"> - Les procès-verbaux des réunions - Critères d'éligibilité des zones prioritaires - Actes des réunions de sélection 	

.1.3.	Elaboration des dossiers d'appel d'offre (techniques et financiers) pour la construction des laiteries et les services techniques de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers d'appels d'offres conformes techniquement et financièrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers de spécifications techniques - Projets techniques - Contrats signés avec les entreprises 	
.1.4.	Construction des bâtiments pour abriter les laiteries.	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat signés avec les fournisseurs des services de suivi et contrôle des travaux de construction. - 30 bâtiments construits (5 la première année, 15 la deuxième et 10 la troisième. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrats, - Visite du terrain - État d'avancement des travaux - Rapport de suivi technique par une société de contrôle. 	
.1.5.	Identification, achat et installation des équipements nécessaires pour les laiteries.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et descriptions des équipements achetés et installés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Spécifications techniques des équipements - Les bons de commande, - Les factures des paiements, - Visites de terrain. 	
.1.6.	Elaboration des « business plans » des laiteries pour évaluer la rentabilité des actions.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de business plans mise en place par les partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents sont disponibles - Les rapports d'avancement - Les études de rentabilité 	
Objectif immédiat 2 : Renforcer un réseau d'entreprises de transformation du lait offrant un débouché nouveau stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles.				
Résultats attendus 2.1 30 Groupements des producteurs renforcés et légalisés.		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de groupements des éleveurs renforcés et légalisés. - Nombre de réunions de groupement. - Dynamisme des groupements. - Quantité journalière de lait livrée à la laiterie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Certificats d'enregistrement des groupements. - Statuts, et règlements intérieurs établir et mis à jour. - Rapports des réunions des groupements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénéficiaires sont sensibilisés et impliqués dès le début du processus.

Activités pour résultat 2.1			-
2.1.2. Renforcer la capacité des partenaires de la filière lait (ONG, agents du Gouvernement).	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ONGs identifiées - Nombre de contrats établis pour l'encadrement et le support des groupements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les LoA et contrats signés ainsi que les activités livrées 	-
2.1.1. Critères de sélection des éleveurs /producteurs/groupements déterminés par les partenaires en collaboration avec les bénéficiaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Critères élaborés sur la base d'une évaluation complète des besoins y compris les exigences spécifiques des hommes et des femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des réunions - Documents d'avancement 	-
2.1.2 Identification et légalisation des groupements.	<ul style="list-style-type: none"> - Groupements organisés et légalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents des légalisations - Registre des membres - nombres de réunions et procès-verbaux des réunions. - Documentation des listes de membres de comités des gestions de chaque groupement. 	-
2.1.3 Mise en place des modalités pour appropriation des laiteries installées par le projet.	<ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'appropriation élaborées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Document de contrat de gestion aux groupements des producteurs. 	-
2.1.4. Signature des contrats de gestion des laiteries	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contrats signés entre le projet et les bénéficiaires des laiteries. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrats signés entre parties 	-
Résultat attendu 2.2 : 100 membres des comités de gestions des 30 associations formés sur les différents aspects de renforcement organisationnel (minimum 30 pourcent des femmes)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des éleveurs / producteurs formés (divisés par sexe). 	<ul style="list-style-type: none"> - Listes de présence aux formations - Matériel didactique des formations 	
Activités pour résultat 2.2			
2.2.1 formation des 10 mobilisateurs membres des communautés (minimum 30 pourcent des femmes)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de séances des formations des formateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de projet, - Liste des présences. 	
2.2.2. formation des 90 membres des comités de gestions de 30	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres des séances de formations, facilitées par 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports - Liste des présences. 	

groupements (minimum 30 pourcent des femmes)	les formateurs ci-dessus.		
Résultat attendu 2.3 : Au moins 3 000 éleveurs/producteurs formés sur les techniques améliorées de la production laitière (minimum 40 pourcent des femmes)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'élèves formés sur les techniques (divisé par sexe) - Changement d'attitudes des 60 pourcent des éleveurs ayant reçus les formations. - Augmentation des quantités de lait reçu par les différentes laiteries après 6 mois de fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des formations. - Les éleveurs pratiquant les nouvelles techniques. - Visites de terrains. - Les documents des collectes de laiteries (bons de réception du lait) 	
Activités pour résultat 2.3 :			
2.3.1 Mise en place des thèmes et modules des formations.	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel des modules de formation disponible 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des besoins en formation - Matériel didactique 	
2.3.2. Sélection des personnes à former, et réalisation des séances de formations	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes formés - Heures de Formation livrée 	<ul style="list-style-type: none"> - Critères de sélection des participants - Liste de personnes participantes aux formations - Fiche d'évaluation des formations - Diplômes 	
2.3.3. Production des manuels des techniques améliorées pour la production laitière en langue Créole (et/ou révision des manuels existants).	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu thématique des manuels - Nombre de Manuels reproduit 	<ul style="list-style-type: none"> - Exemplaire du manuel publié - Evaluation des organisations partenaires du manuel édité. 	
2.3.4. Vulgarisation des manuels produits (ou révisés)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de manuels distribués aux éleveurs - Nombre d'organisation de producteurs ayant reçu des manuels 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des bénéficiaires ayant reçu les manuels - Liste des organisations ayant reçu les manuels 	

Objectif Immédiat 3 : Augmenter la Productivité de la production Laitière :	<ul style="list-style-type: none"> - Doubler la productivité laitière des vaches des bénéficiaires. - Augmenter le temps moyen de traite de 6 mois à 8 mois. - Réunions régionales avec les éleveurs et les techniciens en vue de la sensibilisation et de la présentation des critères de sélection et participation au programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Données des registres et statistiques des laiteries. - Statistiques gouvernementales. - Rapport de suivi des équipes de Santé Bête 	
Résultats attendus 3.1 : 30 centres de services et d'appui adaptés aux producteurs de lait, établis dans les laiteries.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des centres de services adaptés créés, équipés et fonctionnels. - Comité de gestion des centres créé et en fonctionnement, - Nombre de réunions de sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de progrès du projet 	Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché et peuvent être livrés à temps.
Activités pour Résultat 3.1 :			
3.1.1. Réalisation d'une étude de faisabilité pour chaque centre de service	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat des études de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité approuvée par l'équipe du projet 	
3.1.2. Etablissement des centres de service	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de centres de service construits 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de progrès du projet 	
3.1.3 Etude et planification de besoins (Espèce, outils et variétés).	<ul style="list-style-type: none"> - Résultat des études de faisabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité approuvée par l'équipe du projet 	
3.1.4 Elaboration (et/ou révision) de modèles de la gestion des centres	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des laiterie/centres de services utilisant le manuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel préparé (ou révisé) 	
3.1.5 Sensibilisation et formation sur l'utilisation et le modus operandi.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions de formation livrées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'avancement 	

<p>Résultat 3.2 : Parcelles des terrains sylvopastorales clôturées et aménagées avec différents types de fourrages recommandés au profit de 750 familles. :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d' hectares clôturés et aménagés (au moins 750 parcelles) - Nombre d'espèces fourragères testées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites de terrain. - Rapport d'état d'avancement. - Fiches techniques élaborées 	<ul style="list-style-type: none"> - Des travailleurs compétents sont disponibles et en nombre suffisant. - Les matériels et les équipements nécessaires sont disponibles sur le marché local et peuvent être livrés à temps. - L'Etat ou les Communes est prêt à fournir les terrains dans le cas où les groupements n'ont pas les terrains pour l'activité envisagée. - Les éleveurs sont disposés à aménager dans les zones de chaque laiterie des parcelles suivant les recommandations techniques du projet - Les conditions climatiques sont favorables
<p>Activités pour résultat 3.2 :</p>			
<p>3.2.1. Exécution de travaux d'établissement et d'aménagement de parcelles (clôture, accès à l'eau d'abreuvement, labour, ensemencement etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'hectares clôturés et aménagés - Localisation des hectares aménagés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Visites de terrain. - Rapport d'état d'avancement. - Cartographie des parcelles établies 	
<p>3.2.2. Sensibilisation et formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions de sensibilisation et formation. - Nombre d'organisations recevant la formation - Nombre de bénéficiaires formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'avancement - Listes des organisations participant à la formation et à la sensibilisation 	
<p>Objectif immédiat 4. Contribuer à l'émergence et au renforcement des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait, en encourageant les alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'organisations participantes au programme - Alliance des organisations du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des organisations - Statues des organisations - Acte des assemblées Générales 	<ul style="list-style-type: none"> - Le climat politique permet le développement des organisations paysannes
<p>Résultat attendu 4.1 : Un centre national de formation laitière renforcé et fonctionnels à la FAMV</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Centre en fonctionnement - Nombre de techniciens formés - Nombre de formations réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des équipements installés et fonctionnels - Matériel didactique - Liste des participants au formation 	<ul style="list-style-type: none"> - La Faculté d'Agriculture et de Médecine Vétérinaire encadre le Centre National de Formation Laitière

Activités pour résultat 4.1			
4.1.1 Aménagement ou construction de bâtiments complémentaires.	- Finalisation du bâtiment	- Dessins techniques du centre - Document technique du projet du centre laitier - Rapports de progrès du projet	
4.1.2 Assister à l'évaluation des besoins en matériel, en équipements et en formation pour les bénéficiaires.	- Plan de travail détaillé. - Besoins en formation évalués. - Équipement identifié. - Rapport de lancement du projet/plan de travail détaillé y compris le calendrier des formations.	- Rapport d'avancement du projet.	
4.1.3 Développement des modules et thèmes des formations (et/ou amélioration des modules existants).	- Modules de formation	- Matériel didactique des Modules de formation publié	
4.1.4 Appels d'offre pour les achats, contractualisation et achat des équipements.	- Centre de formation mis en œuvre.	- Rapports d'avancement du projet	
Résultat attendu 4.2 150 personnes formées employées dans les trente laiteries	- 150 employés formés sur les techniques de transformation, les tests de laboratoires et la commercialisation des produits laitiers. - Nombres de cadres recrutés, formés et en poste	- Les fiche des formations. - Certificats des fins des formations. - Listes de présence.	- Les compétences nécessaires sont disponibles. - Les bénéficiaires des laiteries font partie de l'équipe de sélection des employés.
Activités pour Résultat 4.2			
4.2.1. Sélection des employés	- Les documents expliquant les Modalités de sélection et contrats élaborés - Réunions de l'équipe de sélection - Résultats objectifs de la liste des personnes sélectionnées.	- Rapports des réunions. - Grille de sélection - Liste des postulants - Termes de référence - Contrats	- Les membres des organisations partenaires montrent un intérêt à travailler dans les laiteries.

	- Termes de références		
4.2.2. Formations théoriques et pratiques des personnes sélectionnées.	- Formations effectuées - Nombre de participants aux formations - Nombre d'heures de formation	- Rapports d'avancement du projet - Matériel didactique - Liste des participants	
4.2.3 Remise de diplômes.	- Nombre de diplômes remis après 3 années	- Diplômes - Liste des personnes diplômées par séance	
4.2.4 Voyages d'étude pour 15 personnes sélectionnées parmi les cadres qui ont reçu les formations.	- Voyages effectués - Nombre de participants à chaque voyage - Agenda des visites	- rapports de voyage techniquement approuvés par l'équipe du projet. - Liste des personnes ayant voyagé	
Résultat 4.3. Mise en place des stratégies de Commercialisation.	- Etude de marché - Activités de promotion réalisées	- Document de l'étude de marché - Matériel de promotion	
Activités pour Résultat 4.3 :			
4.3.1. Campagne Nationale sur le produit lait Haïtien	- Campagne multi media livrée	- Rapport d'avancement du projet - Supports multimédia élaborés	
4.3.2. Mise en place de frigo vitres et/ou frigo solaires dans des établissements de vente de produits alimentaires.	- Nombre de frigo vitres et/ou frigo solaires installés.	- Rapport d'avancement du projet - Liste des établissements ayant installés des frigo-vitres	
4.3.3. Pousse-pousse pour la vente de lait ambulants fonctionnels.	- Livraison des pousse-pousse - Nombre de pousse-pousse vendant des produits des laiteries	- Rapport d'avancement du projet - Nombre de pousse-pousse en activité	
4.3.4. Confection de panneaux publicitaires.	- Panneaux mis en place	- Rapport d'avancement du projet - Photo des panneaux	
4.3.5. Mise en place des unités de marché pour les produits laitiers du réseau des laiteries.	- Mis sur marché des produits laitiers	- Rapport d'avancement du projet	

4.3.6. Deux foires nationales pour les produits laitiers Haïtiens.	<ul style="list-style-type: none"> - Foires exécutées - Nombre de participants aux foires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'avancement du projet - Liste des exposants participants à la foire - Echantillon de produits présentés à la foire 	
Objectif immédiat 5. Favoriser la consommation des produits laitiers aux écoliers haïtiens			
Résultats 5.1 : 450,000 litres de lait sont distribués aux 30,000 écoliers. 10 oz en équivalence de lait 3 fois par semaine sur trois années scolaires (sur la base de 5 laiteries mise en place la première année, 15 la deuxième année et 10 la troisième année et 1000 écoliers par laiterie).	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de litres distribuées dans les écoles - Nombre d'écoles touchées par le programme - Nombre d'élèves ayant accès au lait 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de chaque laiterie des ses livraisons de lait aux écoles - Liste des écoles bénéficiant du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Un programme d'achats locaux pour les cantines scolaires est fonctionnel - Les écoles ont des structures pouvant accueillir des cantines
Activités pour Résultat 5.1.			
5.1.1 Évaluation du Programme National des Cantines Scolaires existant pour tirer des leçons.	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation du Programme National de Cantines Scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'évaluation - Liste des écoles évaluées 	
5.1.2 Etablir la liste des écoles bénéficiaires selon les critères et les modalités du PNCS.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des écoles sélectionnées 	<ul style="list-style-type: none"> - Critères de sélections des écoles - Liste des écoles 	
5.1.3 Signature de contrats avec les laiteries	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats signés 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des contrats signés 	
5.1.4 Les différents produits laitiers produits par les laiteries sont distribués par le PNCS	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des ventes laiteries/Centres de Service - Lait et produits distribués 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de progrès du projet - Factures et rapports de livraison 	

6. BUDGET DU PROGRAMME

Le budget doit utiliser le Format du Rapport Standard Financier* approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) en 2006. Ce format est obligatoire car il rend possible la synthèse des rapports financiers des dépenses soumis par les organisations des NU bénéficiaires à l'Agent administratif.

BUDGET DU PROGRAMME	
CATEGORIES	MONTANT
1. Provisions, produits, équipement et transport	2.908.000
2. Personnel (personnel, consultants et voyages)	3.748.684
3. Formation des partenaires	1.380.000
4. Contrats	6.830.000
5. Autres coûts directs	862.288
Sous-Total Coûts du Programme	15.728.972
Frais de gestion (7%)**	1.101.028
Frais de l'Agent administratif (1%)**	170.000
TOTAL	17.000.000

*Les définitions des catégories se trouvent dans les instructions accessibles sur le site www.undg.org.

** Conformément au Mémoire d'Accord (MOU) signé pour le FRH GNUD, les frais de gestion ne doivent pas dépasser 7% du Sous-Total du Coût du Programme.

Les frais de l'Agent administratif représentent 1% du montant Total du Budget, c.-à-d. du montant transféré par l'Agent Fiscal du FRH.

7. ARRANGEMENTS DE GESTION ET DE COORDINATION

Le Gouvernement à travers le MARNDR, détiendra la responsabilité globale de l'exécution du programme ainsi que de la direction stratégique, tout en assurant l'implication des parties prenantes concernées.

La FAO sera responsable de la supervision et des appuis technique et opérationnel du programme ainsi que de la gestion administrative et financière, en conformité avec les règles et procédures de la FAO. A cet effet, la FAO recrutera un Conseiller Technique Principal (CTP), co-directeur du projet, et un Fonctionnaire chargé des Opérations.

Pour assurer l'atteinte des objectifs du programme, le MARNDR veillera à créer les conditions et l'environnement adéquat pour le développement et la croissance de l'élevage bovin en général et de la filière lait en particulier.

Cette stratégie de mise en œuvre, avec un accompagnement technique de la FAO permettra au Ministère de disposer à la fin du programme d'un personnel qualitativement et quantitativement bien formé, rôdé et en nombre suffisant. Elle doit également permettre l'implication de toutes les structures, entités et partenaires concernés et engagés directement ou indirectement dans le soutien au développement de l'élevage. Ces Institutions accompagnatrices seront impliquées en fonction de leurs avantages comparatifs dans la planification stratégique, dans la structuration du milieu et dans la formation.

Le programme sera mis en œuvre sous la supervision générale d'un Comité de Pilotage, composé des huit membres suivants (voir organigramme de mise en œuvre):

- Gouvernement d' Haiti (3) : MARNDR, MPCE (Interface de la CIRH) et le Ministère du Commerce à travers la Direction du Contrôle de la Qualité et de la Protection du Consommateur (DCQPC) ;
- FAO (2) : le Représentant de la FAO et le Coordonnateur des Operations d'Urgence et Réhabilitation;
- Le Coordonnateur Résident des Nations Unies ;
- Le Représentant des Bailleurs de Fonds (Brésil) ;
- Le Représentant de la FENAPWOLA.

Les responsabilités principales de ce Comité de Pilotage sont l'indication des orientations stratégiques et la création d'un environnement favorable à la bonne exécution du Projet, l'approbation des plans de travail et du budget et l'examen des rapports d'évaluation. Les Termes de Mandat et les modalités de fonctionnement de ce comité seront définis de manière plus précise, au lancement du projet.

Il sera par ailleurs constitué une Unité de Coordination du projet dont la composition et le mandat seront précisés au moment du lancement du projet. Ses principales fonctions seront les suivantes :

- assurer l'implication régulière de la Direction de la production et de la sante animale dans la planification et la mise en œuvre du Programme, dans l'évaluation de l'assistance technique nécessaire à sa bonne marche ainsi que dans le suivi des résultats et des impacts attendus;
- garantir une mise en œuvre harmonieuse du Programme, selon les attentes et dans les délais;

- assurer que les décisions stratégiques arrêtées au niveau du Comité de Pilotage sont prises en compte en vue de leur exécution dans les délais impartis;
- mettre en place les différents organes et antennes régionales prévues dans le cadre du projet et qu'ils soient opérationnels;
- participer aux choix préliminaires des zones d'interventions et des actions devant être conduites par les partenaires opérationnels locaux;

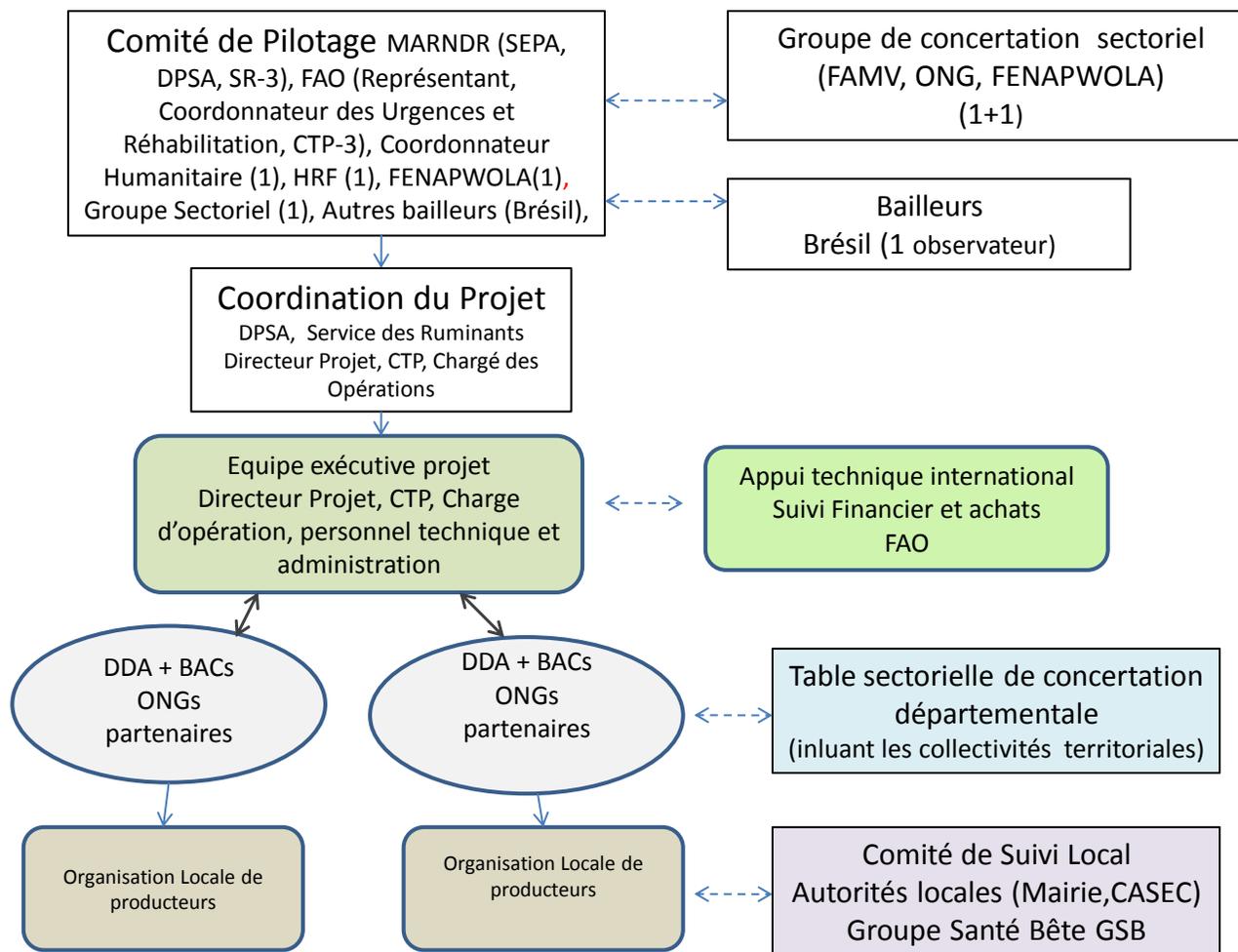
Les membres de cette Unité de Coordination se rencontreront selon une périodicité que requiert leur mandat. Ils répondront également à toute invitation ad hoc du Directeur National du programme. L'Unité de Coordination sera constitué du Directeur de la Production et Santé Animale du MARNDR, du Directeur du projet, du Conseiller Technique Principal (CTP) et du chargé des Opérations du projet.

Le projet renforcera la nouvelle politique de développement et de gestion des territoires prévue dans la Constitution Haïtienne : la décentralisation. Aussi, les structures décentralisées (collectivités locales, tables sectorielles départementales, comités de pilotage communaux) seront sollicitées pour structurer des unités régionales avec leur spécificité pour le choix des options les mieux appropriées.

Le Ministère de l'Agriculture sélectionnera au sein du MARNDR un Directeur de projet, selon les aptitudes et profils établis conjointement avec la FAO.

Des experts nationaux feront partie de l'équipe du programme et seront sélectionnés au sein du Ministère ou recrutés comme contractuel selon les besoins. Des spécialistes de plusieurs domaines seront nécessaires : Organisation des producteurs, technologie laitière, production animale, commercialisation, marketing...

ORGANIGRAMME DE MISE EN OEUVRE



Rôle des organisations et entités responsables de la mise en œuvre du Programme.

Le Ministère de l'Agriculture sera le responsable national du Programme et coordonnera avec la FAO la mise en œuvre du programme. Ils solliciteront au mieux, chacun en ce qui les concerne et dans les délais, les différents organes précités, appelés à les accompagner, en fonction de leurs mandats respectifs, dans cette mise en œuvre.

Capacité de mise en œuvre des organisations dans le pays et les régions, y compris l'expérience de l'organisation, ses réalisations et le personnel qui sera impliqué dans la gestion du Programme

Le programme proposé s'appuie sur une expérience nationale similaire de 10 années. Les bénéficiaires directs du programme qui sont les petits éleveurs sont ceux-là même qui seront organisés en association et qui participeront à la réalisation du programme. Plusieurs organisations paysannes et ONGs (citées plus haut) ont l'expérience de la gestion de programme laitier avec Veterimed.

La FAO a déjà participé à la mise en place de trois laiteries en Haïti, à Marmelade, Plaisance et Fort Liberté.

Ministère / Entité nationale de tutelle ou organisation de la société civile impliquée et étendue de la collaboration

Le MARNDR avec le bureau du Secrétaire d'Etat à la Production Animale sont les entités de tutelles de ce programme. Plusieurs ONGs et le secteur privé collaboreront dans le programme mais la sélection des partenaires compétents sera faite par un appel d'offre transparent. Par la suite pour chacune des laiteries installées, l'organisation respective des éleveurs sera impliquée dans une étroite collaboration avec le programme.

Sélection des partenaires et des agences de mise en œuvre (ONG ou compagnies privées)

La sélection des partenaires et des agences de mise en œuvre (ONGs et Compagnies privées) se fera par appel d'offre, avec un descriptif très précis des activités, des résultats escomptés, et du calendrier d'exécution.

La FAO sélectionnera un CTP, qui assurera le suivi technique et participera à la coordination du Projet. La gestion opérationnelle, administrative et financière du programme relèvera de la responsabilité de la FAO. Les transactions financières, les achats et les approvisionnements seront effectués sur la base du plan de travail et suivant les règles et procédures de la FAO.

Mécanisme de mise en œuvre choisi, y compris en prenant en compte les contraintes liées à la sécurité

Pour les activités sur le terrain résumés dans le cadre logique plus haut, le projet privilégiera, tenant compte de leur expérience, de leur connaissance et de leur domaine et région d'intervention, des partenariats avec les institutions de la société civile, incluant les ONGs. Ces institutions partenaires groupées sous le nom de «partenaires opérationnels locaux» seront nécessaires, en accord avec les procédures en place pour leur engagement, pour exécuter les activités du projet. Des lettres d'accords formels ou encore des contrats de production de bien et de services seront passés avec ces institutions pour formaliser les rapports, les responsabilités et d'une façon générale les conditions devant régir ces partenariats.

En attendant de pouvoir en identifier d'autres entités ayant de grandes capacités à l'instar de VETERIMED, le promoteur et l'inspirateur de la technique retenue et privilégiée dans le processus d'intégration des nouvelles laiteries au réseau existant, certaines ont déjà retenu l'attention durant l'étape de diagnostic et de collecte de données sur le terrain pour finaliser la formulation du document de projet. Il s'agit de CROSE, de KORAL, de FACN, et de Fondation groupe 73.

Le mécanisme de mise en œuvre repose également sur la participation active des bénéficiaires qui sont les familles des petits éleveurs. Ceux-ci doivent au préalable à toute activité du programme s'organiser en groupement ou association. Il est cependant rappelé que le budget du projet ne pourra pas financer l'acquisition de terrain pour loger les centres de services villageois et les laiteries. Aussi, il sera convenu en temps opportun et au cas par cas pour chacune des communes et en concertation avec les différentes structures d'accompagnement et de coordination de la mise en œuvre du programme, des options à privilégier et à retenir pour que le projet puisse se procurer des terrains.

La gestion financière : qui sera responsable des transactions financières, d'achats et d'approvisionnement effectués sur la base du plan de travail du Programme

La gestion financière, les transactions financières et les achats suivront les procédures très précises de la FAO pour tous les projets exécutés par cette Organisation des Nations Unies. Le Représentation de la FAO à Port au Prince sera responsable de la gestion financière du programme, avec l'administration et les opérations.

8. SUIVI ET EVALUATION

Suivi et Evaluation du Programme, au niveau de (s) l'organisation(s) des Nations Unies bénéficiaire(s), ainsi qu'au niveau du comité technique de suivi du FRH GNUD, s'il est mis en place.

La Direction du projet produira des rapports réguliers sur l'avancement du programme destinés à toutes les parties prenantes – ces rapports suivront le format développé conjointement par les secrétariats de la CIRH et du FRH. La Division technique de la FAO se rendra régulièrement sur place pour évaluer les progrès réalisés et pour fournir un appui technique.

Pour les projets, la FAO exige de fournir un rapport d'exécution des programmes tous les trimestres, plus un rapport des réalisations semi-annuel et un rapport annuel des progrès réalisés.

Méthodes et systèmes mis en place pour le suivi, la collecte des données, le contrôle de la qualité et le recueil des leçons tirées.

Selon les règles de la FAO, une évaluation à mi-parcours du programme doit être réalisée et une évaluation finale indépendante doit avoir lieu trois mois avant la fin du programme.

A la fin du programme un rapport d'évaluation établi par la FAO sera présenté au Gouvernement ainsi qu'au comité technique de suivi du FRH/GNUD, mettant l'accent sur les leçons tirées tout au long de l'exécution du projet et faisant des propositions pour assurer la durabilité des laiteries et de la filière lait en général.

La Fédération Nationale des Producteurs de lait Haïtiens qui aura participé et contribué durant toute la période de l'exécution du programme sera chargée, avec l'appui des services du MARNDR de la poursuite de la collecte des données.

La Direction de la Production et Santé Animale assurera le suivi du programme et de la filière lait au-delà de la fin du projet.

Audits internes et/ou externes auxquels le Programme sera soumis, selon les règles des entités concernés.

Un audit interne sera effectué par la FAO à la fin du projet.

9. ANALYSE DE RISQUES ET HYPOTHESES

Analyse des causes potentielles d'un échec, y compris les aspects sécuritaires, et les conséquences qui en découleraient dans l'exécution du Programme.

Ressources humaines.

Le Ministère de l'Agriculture et la FAO partagent la même vision d'investir pour le développement durable du sous-secteur laitier. Le programme a déjà pris en compte la nécessité de maximiser l'utilisation des ressources humaines nationales. Pour réduire le risque de manque d'expertise suffisante et de savoir faire dans le secteur, des missions à court terme d'experts internationaux seront organisées pour appuyer et former l'équipe du projet et assurer une mise en œuvre efficace et de qualité. Il a été également proposé d'investir dans la formation de dix jeunes professionnels (qui travailleront en lien direct avec les 4 experts nationaux) pour assurer une suite et une continuité des activités entreprises par le projet et la création d'un réseau de professionnels formés et compétents pour l'avenir.

L'équipe du projet sera basée à Port au Prince qui est actuellement au niveau quatre du système de sécurité des Nations Unies. La situation sécuritaire devrait s'améliorer avec la mise en place du nouveau Gouvernement (été 2011). Le personnel devra travailler dans le respect des normes de sécurité en vigueur pendant toute la durée du programme.

Depuis 2008 la FAO a mis en place un système de contrôle et de suivi des performances des employés (système de suivi de performance et évaluation). En cas de manque de performance, le contrat de l'employé peut être résilié.

Intérêt des bénéficiaires.

Actuellement pour le petit éleveur, le lait ne représente qu'une source de revenu négligeable et irrégulière. Avec ce projet, la production de lait devrait ouvrir une opportunité d'augmenter les revenus familiaux, leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie.

L'éleveur ne sera plus un éleveur isolé mais pourra faire partie d'une association qui gèrera les problèmes en commun pour trouver des solutions donnant aux producteurs une plus grande sécurité. La mise en place d'un Centre de service pour l'association permettra de réduire considérablement le coût des intrants pour l'alimentation du bétail, les soins vétérinaires et les petits équipements de la ferme (fil de fer barbelé....etc.).

Le renforcement d'un réseau structuré de PME dans le secteur laitier, le renforcement d'une organisation nationale de producteurs de lait et la création d'un diplôme national de cadres pour l'industrie laitière sont des facteurs positifs de soutien à ce secteur de l'industrie, qui à long terme pourrait aider à améliorer la part de la production nationale dans la balance du secteur laitier.

Partenaires pour la mise en œuvre

Plusieurs partenaires possibles ont été identifiés en Haïti pour la mise en œuvre du programme. Le premier partenaire étant Veterimed, l'ONG qui a initié la première mise en place d'une structure laitière dans le pays. Un autre partenaire clé est la Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtien (FENAPWOLA) avec qui le Ministère de l'Agriculture a conclu un protocole d'accord. Il faut

également mentionner les organisations KORAL, CROSE, Fondation Groupe 73, Mouvement Paysan Papaye et FACN qui ont également été identifiés comme des acteurs solides du secteur.

Le programme prévoit d'établir des contrats ou des lettres d'accord pour la fourniture de services. L'équipe de projet sera responsable d'établir pour chaque contrat des indicateurs détaillés permettant de mesurer l'efficacité et les performances pendant l'exécution de l'activité et au moment de la clôture de l'activité.

Il faut toutefois préciser que les ressources humaines restent limitées en nombre dans le pays et que toutes les disciplines nécessaires à la mise en place d'une filière laitière intégrée ne sont pas encore disponibles. C'est la raison pour laquelle le programme envisage de lancer un appel d'offre pour certains des services prévus, et de former un grand nombre de cadres dans toutes les disciplines allant de la production laitière à la commercialisation grâce à la participation de consultants internationaux au Programme.

Les détails des partenaires sur place comprennent :

Les ONGs : il existe plusieurs ONGs ou organisations paysannes en Haïti qui sont impliquées dans le secteur élevage.

Coordination Régionale des Organisations de Sud-est (CROSE)

Un mouvement social en mesure de porter des propositions concrètes et jouissant d'expériences locales dans les pratiques et politiques publiques en Haïti. Le mouvement réunit des associations du Sud-est d'Haïti parmi les plus actives dans la zone touchée par le séisme. Il s'agit notamment de groupements de femmes, réseaux d'écoles et de coopératives locales. CROSE est déjà en partenariat avec Veterimed pour la gestion de laiteries (3 laiteries à Meyer-Jacmel, Cap Rouge et Pitchon) du réseau « let Agogo ». L'encadrement des éleveurs et des activités de santé animale sont assurés par un réseau d'animateurs et de vétérinaires en collaboration avec l'Association des agents vétérinaires ENTEVET.

ENTEVET

Le but de l'association est de contribuer au développement économique du pays en général et, en particulier, à l'amélioration des conditions de vie de la paysannerie haïtienne. ENTEVET travaille en partenariat direct avec les Organisations Paysannes. Ce sont ces OP qui désignent certains de leurs membres pour recevoir la formation d'agents vétérinaires et intégrer le réseau ENTEVET.

Kombit Pou Ranfose Aksyon Lakay/ efforts collectifs pour le renforcement des actions locales aux Cayes, dans le Nord-Ouest et l'Artibonite),

Encadrement des associations traditionnelles de base (les RARAs) en les fournissant des animaux (vaches, chèvres, volailles, etc.). Cette entité participe actuellement à la mise sur pied de 4 laiteries en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture à Caïman – Chantale dans les Cayes dans le département du Sud, à Campérin et aux Gonaïves.

FACN : Fédération des Associations Caféières Natives.

En dehors du café l'ONG a une approche filière (production, transformation et commercialisation) et travaille avec les cultures pérennes et annuelles dans les plaines. Leurs

spécialités sont la transformation du café, la production de jus d'orange et de meubles en bambous. Cette organisation joue un rôle important dans l'approche filière et emploie un réseau d'agronomes pour l'amélioration de la production. La FACN est partenaire de la laiterie de Marmelade.

Mouvement Paysan Papaye

Cette organisation est présente au Plateau Central, et participe à la laiterie du réseau Let a Gogo de Hinche. Elle compte avec un important réseau de promoteurs et un centre de formation à Papaye (Hinche)

FENAPWOLA : Fédération Nationale de Producteurs de Lait Haïtiens:

Le 15 décembre 2007 à Port-au-Prince les statuts définitifs de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait Haïtiens (FENAPWOLA) ont été approuvés. Une trentaine de délégués des différentes associations de producteurs de lait du pays font partie de cette association. L'objectif principal de cette association est de promouvoir le développement économique et social des entreprises de transformation du lait, membres de cette association et de défendre les intérêts des producteurs de lait du pays.

AVSF (Association Vétérinaires sans Frontières) :

La coopération de VSF-CICDA (Vétérinaires Sans Frontières) en Haïti, privilégie actuellement deux axes prioritaires:

- La promotion de l'irrigation paysanne et l'intensification de la production agricole irriguée : réhabilitation des systèmes d'irrigation dans les plaines et les piémonts, renforcement d'organisations d'irrigants capables d'assurer l'opération, la gestion et la maintenance des systèmes, intensification de la production et accompagnement à la commercialisation associative. Cet axe de coopération va de pair avec l'aménagement concerté des bassins versants (intensification agricole, aménagements techniques) pour assurer la pérennité des infrastructures d'irrigation situées plus en aval.
- L'appui à la structuration d'organisations professionnelles de producteurs sur des filières stratégiques pour Haïti à l'export (café, cacao, mangues et fruits) ou pour le marché national (banane, légumes, lait, pêche, etc.) : consolidation de compétences et de la structuration des organisations en gestion, administration, marketing, production et transformation.

Cette organisation finance un projet de renforcement des laiteries du Réseau Let Agogo. Ce projet s'inscrit dans la poursuite de l'action de création et de renforcement du Réseau "Let Agogo" mise en œuvre par VETERIMED avec l'appui d'AVSF depuis 2000. Au vu des derniers événements tragiques qui ont affecté Haïti en janvier 2010, l'action visait plus spécifiquement à réhabiliter et soutenir les 13 laiteries du Réseau Let Agogo afin qu'elles puissent assurer leur rôle en terme de création de revenus pour les éleveurs haïtiens, mais aussi de sécurité alimentaire, grâce à la diffusion des produits laitiers Let Agogo auprès des populations sinistrées et plus globalement auprès des populations urbaines et rurales du pays. Ses zones d'intervention sont aussi bien au niveau national : Limonade et Marmelade (nord), Terrier Rouge et Ouanaminte (nord-est), Meyer, Forêt des Pins et Cap Rouge (sud-est), Torbeck (sud), Verettes (Artibonite), Bon Repos, Archaie, Léogâne et Tomaseau (ouest).

VETERIMED:

VETERIMED est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) d'aide au développement, créée en 1991, par un groupe de professionnels haïtiens (Agronomes et Vétérinaires) dont comme membre fondateur l'actuel Secrétaire d'Etat à la Production Animale au Ministère de l'Agriculture. Cette ONG s'attache à contribuer au développement du pays grâce à des actions en milieu paysan. VETERIMED est spécialisé en santé et production animale. VETERIMED s'est donné pour mission d'aider, par la formation, la recherche et l'appui technique en santé et production animale, les éleveurs haïtiens à augmenter leur production et leurs revenus. VETERIMED est constitué d'une équipe de 25 personnes. Parmi ses programmes, "Let Agogo" est une innovation, un programme d'appui au développement de la production de lait en Haïti qui a abouti à un réseau des 15 laiteries (13 qui fonctionnent actuellement et quatorze autres déjà construites ou en chantier qui vont entrer en fonctionnement au cours de l'année 2011) à travers le pays.

Le réseau Let Agogo a depuis sa création plusieurs partenaires et bailleurs dont : VETERIMED, OXFAM, CORDAID, VSF, BIONET, KROS et INTERVET, ODESEA, Jaden Lakay, CRDAD, KOET, Etat Haïtien, USAID, AAA, FAO, FACN, et Union Européenne.

Mentionner les options alternatives prises en compte dans la planification et la mise en œuvre du Programme pour réduire les risques potentiels.

Le MARNDR et en particulier le bureau du Secrétaire d'Etat à la Production Animale se sont mobilisés pour la mise en place rapide de ce programme qui aura un impact important sur la production laitière nationale en un temps très court par rapport aux projets de développement laitiers traditionnels. Tous les éléments sont favorables pour un rapide changement de situation :

- Du bétail sous exploité en nombre important
- Des éleveurs en attente de vendre ou de mieux vendre leur production
- Une population qui souhaite des produits laitiers frais moins chers que les produits d'importation.

Tous les acteurs du secteur laitier sont très motivés pour apporter leur soutien à un tel programme qui pourra démontrer ses résultats très rapidement. Le manque de ressources humaines rencontré dans les premiers mois de mise en œuvre du projet sera compensé par un soutien technique des experts internationaux et du siège de la FAO. La formation des cadres de l'industrie laitière et le renforcement des capacités des institutions nationales seront les priorités du programme.

Mentionner toutes les accords conclus avec des partenaires qui auront un impact sur la mise en œuvre du Programme, y compris les procédures de suivi, ainsi que les implications en cas de non-respect des accords

L'équipe du projet chargée de l'exécution du Programme sera responsable de développer des accords de partenariat selon les normes de la FAO. Cela comprend la préparation des accords par l'équipe du projet en collaboration avec le comité de pilotage, les divisions techniques, opérationnelles et légales pour la

fourniture de services. Pour réduire les risques liés aux activités du projet un soutien direct du siège de la FAO par l'Unité Technique Principale est prévu tout au long du Programme.

En cas de non respect des accords, la FAO résiliera l'accord avec le partenaire. La FAO a une politique de « zéro-tolérance » vis-à-vis de la corruption pour toutes les activités et accords entrepris. Pour réduire les risques en cas de non-respect des accords, nous avons prévu la prise en compte des résultats à obtenir pour chaque activité et pour chaque contrat de façon à pouvoir mesurer le résultat obtenu. La vérification des résultats se fera en concertation avec les Divisions techniques, l'encadrement opérationnel, la division de l'évaluation et le Bureau légal du siège de la FAO.

10. CHRONOGRAMME TRIMESTRIEL DES ACTIVITES ⁷:

Activités\Trimestre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Activités pour Résultat 1.1												
1.1.1 Etude de faisabilité sur la production et la productivité des 30 zones envisagées.												
1.1.1 Élaboration et sélection conjointe avec tous les partenaires des critères de sélection des emplacements pour l'installation des 30 laiteries.												
1.1.2 Elaboration des dossiers d'appel d'offre (techniques et financiers) pour la construction des laiteries et les services techniques de contrôle.												
1.1.3 Construction des bâtiments pour abriter les laiteries.												
1.1.4 Identification, achat et installation des équipements nécessaires pour les laiteries.												
1.1.5 Elaboration des « business plans » des laiteries pour évaluer la rentabilité des actions.												
Activités pour résultat 2.1												
2.1.1 Renforcer la capacité des partenaires de la filière lait (ONG, agents du Gouvernement).												
2.1.2 Critères de sélection des éleveurs /producteurs/groupements déterminés par les partenaires en collaboration avec les bénéficiaires.												
2.1.3 Identification et légalisation des groupements.												
2.1.4 Mise en place des modalités pour appropriation des laiteries installées par le projet.												
2.1.5 Signature des contrats de gestion des laiteries.												
Activités pour résultat 2.2												
2.2.1 Formation des 10 mobilisateurs membres des communautés (minimum 30 pourcent des femmes).												
2.2.2 Formation des 90 membres des comités de gestions de 30 groupements (minimum 30 pourcent des femmes).												
Activités pour résultat 2.3 :												
2.3.1 Mise en place des thèmes et modules des formations.												

7

Le chronogramme complet sera préparé pendant la mission de démarrage du projet (voir 1.3 ci-dessus)

Activités pour Résultat 4.3 :													
4.3.1	Campagne Nationale sur le produit lait Haïtien												
4.3.2	Mise en place de frigo vitres dans des établissements de vente de produits alimentaires.												
4.3.3	Pousse-pousse pour la vente de lait ambulants fonctionnels.												
4.3.4	Confection de panneaux publicitaires.												
4.3.5	Mise en place des unités de marché pour les produits laitiers du réseau des laiteries.												
4.3.6	Deux foires nationales pour les produits laitiers Haïtiens.												
Activités pour Résultat 5.1.													
5.1.1	Évaluation du Programme National des Cantines Scolaires existant pour tirer des leçons.												
5.1.2	Etablir la liste des écoles bénéficiaires selon les critères et les modalités du PNCS.												
5.1.3	Signature de contrats avec les laiteries												
5.1.4	Les différents produits laitiers produits par les laiteries sont distribués par le PNCS												

**ANNEXE 1:
Résumé du Programme**

**FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI (FRH)
du Groupe des Nations-Unies pour le Développement**

RÉSUMÉ DU PROGRAMME⁸

(A mettre en ligne sur le site du FRH GNUM)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	FAO	Domaine Prioritaire:	Agriculture – Filière laitière		
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de L'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural.				
Numéro du Programme:	UNJP/HAI/102/HRF				
Nom du Programme:	Développement de la production et de la transformation du lait en Haïti				
Budget Total:	18.000.000 USD :17.000.000 USD (HRF) + 1.000.000 USD (MARNDR)				
Zone d'intervention:	Tout le pays.				
Date d'approbation:	juillet 2011				
Durée du Programme:	3 ans	Date de démarrage:	1 ^{ère} Septembre 2011	Date de clôture:	1 ^{ère} Septembre 2014
Description du Programme:	<p><i>Phrase indiquant la problématique abordée, y compris les populations visées</i></p> <p>Le lait produit par les petits producteurs ruraux est mal exploité et parfois même perdu en raison d'un manque de débouché régulier. Lorsqu'il existe une petite laiterie, les petits producteurs avec 2 ou 3 vaches trouvent un revenu significatif grâce à la vente de leur lait qui pourra contribuer au mieux-être familial. Il est noté que la facture des importations de lait et produits laitiers s'élève à plus de 50 million de dollars EU par an.</p>				

Objectif global:	L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de vie des petits paysans tout en respectant l'environnement et de contribuer au développement de toute la filière laitière en Haïti.
Objectifs immédiats:	<ol style="list-style-type: none"> 1. Reconquérir le marché intérieur des produits laitiers et renforcer un réseau d'entreprises de transformation du lait offrant un débouché nouveau, stable et rémunérateur au lait des exploitations agricoles. 2. Augmenter la productivité de la production laitière. 3. Contribuer à la structuration du secteur élevage en renforcement des organisations d'éleveurs de bovins et de producteurs de lait et d'alliances productives et commerciales entre les différents acteurs de la filière. 4. Favoriser la consommation des produits laitiers par les écoliers haïtiens.

⁸ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints. Les activités clés :

Résultats clés	Activités clés.
1. Jusqu'à 30 laiteries/centres de services et d'appui établis	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats avec des fournisseurs de service national - Etudes de faisabilité dans les zones choisies par les sites d'installation, plan d'entreprise, etc. - Construction des locaux
2. 450,000 litres de lait sont distribués aux 30,000 écoliers à raison de 10 oz en équivalent lait 3 fois par semaine sur trois années scolaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de lait et des produits laitiers dans les cantines scolaires
3. 150 personnes recrutées comme employés des laiteries mises sur pied.	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement au niveau des laiteries - Séances de formation
4. Formation des personnes impliquées dans la filière laitière en ce qui concerne le modèle proposé.	
4.1. 3 000 éleveurs/producteurs formés sur les techniques améliorées de la production laitière.	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures fourragères et arbres fourragers. Conservation des plantes légumineuses, fabrication des blocs multi nutritionnels, - Hygiène du lait - Démonstration des techniques de hachage de plantes ligneuse, - Introduction de techniques d'insémination artificielle
4.2. 500 cadres spécialistes de l'industrie formés comme formateurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur toute la chaîne de valeur (de la vache à la consommation).
4.3. 100 membres des comités de gestions des 30 associations formés dans le domaine du renforcement, de l'organisation et de la gestion d'entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection et formation - Voyages d'étude dans la région et au niveau international.
4.4. Deux centres nationaux de formation renforcés et fonctionnels.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du centre et élaboration d'un manuel technique pour l'utilisation du modèle « centre de service/laiterie ».
5. Gestion et mise en œuvre du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité de pilotage - Mise en place d'une équipe de Coordination, d'un Directeur National et un Conseiller Technique Principal (international), appuyé par 5 experts nationaux, un chargé d'opération et l'équipe administratif et financier. - Lancement des trois phases du programme: préparation, mise en place et consolidation, et phase de plan de stratégie pour l'avenir.
Approvisionnement :	

ANNEXE 2:
Etat d'avancement du Programme – Compte rendu trimestriel

FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAÏTI (FRH)
du Groupe des Nations-Unies pour le Développement

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME⁹
COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

(A mettre en ligne sur le site du HRF GNUD)

[DATE]

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):		Domaine Prioritaire/Secteur:	
Autorité(s) nationale(s):			
Numéro du Programme:			
Nom du Programme:			
Budget Total:			
Zone d'intervention:			
Date d'approbation/Comité de Pilotage:			
Durée du Programme:		Date de démarrage:	Date de clôture:
Montants engagés:			Pourcentage du montant approuvé:
Montants déboursés:			Pourcentage du montant approuvé:
Retard éventuel (mois):		Commentaires:	

Objectifs:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:

⁹ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats: